

CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES

SECTION NATIONALE SUISSE DE L'
LANDESGRUPPE SCHWEIZ DES

ICOMOS

LETTRE AUX MEMBRES / MITGLIEDER-BRIEF

3/1996

Sommaire / Inhalt

Information du Président de la section nationale	2
Mitteilungen des Präsidenten der Landesgruppe	3
Compte-rendu de l'Assemblée Générale de Sofia	4
Mitteilungen aus der Generalversammlung in Sofia	9
Contribution présentée à Sofia par M. Bilfinger	13
Referat von M. Bilfinger in Sofia	16
Contribution présentée à Sofia par L. Auberson / Referat von L. Auberson in Sofia	20
Prix de l'hôtel historique 1998 / Das historisches Hotel 1998	24
L'ancien établissement de bains de Gyrenbad / Turbenthal, lauréat 1997	25
Das Gyrenbad ob Turbenthal, Preisträger 1997	27
Colloque sur les jardins historiques, Genève, septembre 1996 / Tagung über historische Gärten in Genf	29

Annexe:

Information à propos de l'exposition et du catalogue *Jacques Favarger - architecte*, Archives de la construction moderne, ITHA - DA - EPFL

LANDESGRUPPE SCHWEIZ

SECTION NATIONALE SUISSE

Information du Président

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers collègues,

Le prix de l'Hôtel historique 1997 a été décerné le 18 septembre 1996 au Gasthof Gyrenbad - Turbenthal (ZH). Depuis lors, vous avez reçu la publication des actes du colloque de Lucerne "Conservation et gestion des hôtels historiques". Je tiens à remercier l'association suisse des hôteliers et le Département fédéral de la culture pour leur soutien précieux, ainsi que notre groupe de travail "Tourisme et conservation" et plus particulièrement son responsable, Roland Flückiger, tant pour l'organisation du colloque et la rédaction des actes que pour sa participation au jury du prix de l'hôtel.

Du 5 au 9 octobre 1996, trois membres du Bureau ont participé à la 11^e Assemblée générale de l'ICOMOS-international à Sofia en Bulgarie. J'ai eu le plaisir de faire ce voyage en compagnie de Monica Bilfinger et Jean-Pierre Lewerer. Les frais de ce déplacement ont été aimablement pris en charge par nos employeurs respectifs, qu'il s'agisse de l'Office des constructions fédérales ou des cantons de Genève et des Grisons. Ainsi, notre section nationale n'a pris à sa charge que les frais d'inscription proprement dits.

Monica Bilfinger a présenté une communication sur le thème de l'emploi de chômeurs dans le cadre de l'inventaire de biens culturels. Laurent Auberson a développé le thème de la réaffectation des anciens sites monastiques. Lors de deux excursions d'une demi-journée et d'un voyage de trois jours après l'assemblée générale dans les montagnes du Rhodops, nous avons eu la chance d'avoir des contacts avec des collègues bulgares qui nous ont permis de mieux connaître ce pays de culture ancienne qui doit faire face à d'énormes problèmes économiques sociaux et écologiques.

L'Assemblée générale 1997 de notre section aura lieu en Thurgovie le mardi 13 mai dès 14 heures et se poursuivra le lendemain par plusieurs présentations et visites jusque vers 16 heures. Elle se tiendra Diessenhofen, au centre de formation de la Winterthur-assurances, au Unterhof qui a fait l'objet récemment d'une restauration. Outre la visite de cet important complexe, nous découvrirons l'ancien couvent de dominicaines de Katharinental. Je vous prie de bien vouloir réserver ces deux jours et vous transmets tous mes voeux pour d'heureuses fêtes de Noël.



Hans Rutishauser
Président

LANDESGRUPPE SCHWEIZ

SECTION NATIONALE SUISSE

Mitteilungen des Präsidenten

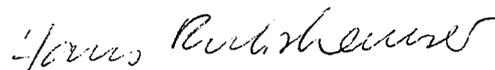
Sehr geehrte Damen und Herren
 Liebe Kolleginnen und Kollegen

am 18. September 1996 ist dem Gasthof Gyrenbad, Turbenthal, Kanton Zürich der Preis „Das historische Hotel des Jahres 1997“ verliehen worden. Inzwischen ist Ihnen der Band der Tagungsakten zur Luzerner Tagung „Historische Hotels erhalten und betreiben“ zugestellt worden. Ich danke dem Schweizer Hotelierverein und dem Bundesamt für Kultur für die wertvolle Unterstützung, vor allem aber unserer Arbeitsgruppe „Tourismus und Denkmalpflege“ unter ihrem Leiter, Herrn Dr. Roland Flückiger, für die grosse Arbeit bei der Tagungsdurchführung, in der Hotelpreis-Jury und bei der Redaktion der Tagungsakten.

Vom 5. bis 9. Oktober 1996 haben drei Vorstandsmitglieder an der elften Welt-General-Versammlung von ICOMOS-International in Bulgariens Hauptstadt Sofia teilgenommen; Frau Monica Bilfinger und Vizepräsident Herr Jean-Pierre Lewerer haben den Schreibenden begleitet. Die Kosten dieser Teilnahme haben in verdankenswerter Weise unser Arbeitgeber, nämlich das Amt für Bundesbauten, der Kanton Genf und der Kanton Graubünden übernommen, sodass unsere Landesgruppe nur noch die Kosten der Tagungsgebühr übernehmen musste.

Frau Monica Bilfinger hielt ein Referat zum Thema des Einsatzes von Arbeitslosen bei der Inventarisierung von Kulturgütern; Herr Laurent Auberson raportierte zum Thema der Spiritualität mittelalterlicher Klosteranlagen für unsere Zeit. Auf zwei Halbtagesexkursionen und der ausschliessenden dreitägigen Fahrt ins Rhodopen-Gebirge belehrten wir im Kontakt mit Fachleuten Bulgariens dieses kulturreiche Land näher kennen, das mit enormen ökonomischen, sozialen und ökologischen Problemen kämpft.

Die Mitgliederversammlung 1997 unserer Landesgruppe wird im Kanton Thurgau stattfinden, und zwar ab Dienstag, 13. Mai 14.00 Uhr bis am 14. Mai 1997 gegen 16.00 Uhr. Wie werden in Diessenhofen, im Ausbildungszentrum der Winterthur-Versicherung, im restaurierten Unterhof, unsere Versammlung abhalten und neben dieser bedeutenden Anlage auch das ehemalige Dominikanerinnen-Kloster Katharinental besuchen. Ich bitte Sie, diese beiden Tage vorzumerken und wünsche Ihnen gesegnete und besinnliche Festtage.



Hans Rutishauser
 Präsident

Sofia, un compte-rendu de l'Assemblée générale 1996

Monica Bilfinger et Jean-Pierre Lewerer

Le contraste entre l'Assemblée générale de Sofia de 1996 et celle de Colombo de 1993 n'aurait sans doute pas pu être plus marqué. La désillusion est apparue au cours de la première visite de la ville, qui est en plein déclin. Il n'existe pas une rue, pas une maison totalement intacte, pas une façade qui ne perde son crépi ou ses plaques d'isolation, pas un immeuble la robinetterie fonctionne de manière satisfaisante.

Nous nous sommes souvenus avec émotion du Sri Lanka où règne un été permanent, où le paradis nous a été offert (tout en sachant que la famine et la guerre existent, ce qui a été fort habilement dissimulé à nos yeux), de sorte que nous pouvions croire dans notre extase à la bonté du monde.

A Sofia, nous nous sommes retrouvés plongés dans la réalité. L'état de la ville et, comme nous l'avons découvert ultérieurement, celui du pays tout entier recèle une réalité effrayante et, plus encore, une ressemblance inquiétante avec l'état de l'ICOMOS, notre organisation mondiale.

Les trois membres du comité de la section nationale suisse de l'ICOMOS, Monica Bilfinger, Jean-Pierre Lewerer et Hans Rutishauser, sont arrivés la veille de l'ouverture officielle de l'Assemblée générale. Trois autres membres de notre section nationale ont également fait le voyage. Notre hôtel se trouvait situé à vingt minutes du centre culturel, de telle sorte que le lieu des réunions pouvait être atteint à pied. La ville entière était décorée de panneaux et de banderoles annonçant la tenue de l'Assemblée générale de l'ICOMOS. Les réunions étaient organisés dans le cadre du Palais de la culture, un centre de congrès surdimensionné qui compte une dizaine d'étages et une salle de conférence après l'autre, toutes décorées d'oeuvres d'art sociales, principalement des fresques. L'atmosphère de progrès que ces images reflètent n'est plus guère d'actualité. Nos sentiments concernant les mesures de sécurité exceptionnelles auxquelles étaient soumis les participants ont également été mitigés. Des policiers par dizaines, des chicanes, des contrôles à l'entrée de l'aéroport ou du centre de congrès, et cela à chaque passage, voilà quel a été notre lot quotidien. La police était également omniprésente dans les hôtels, tandis que chaque déplacement avait lieu en convoi, précédé de véhicules de la police munis de gyrophares, tandis que les carrefours étaient bloqués en vue de faciliter notre passage. Quelques jours avant notre arrivée, un ancien membre du gouvernement avait certes fait l'objet d'un attentat en pleine rue, même si l'on peut s'interroger sur ce qu'un tel événement avait à voir avec un congrès international sur la conservation.

La cérémonie d'ouverture fut, comme d'habitude, fort longue. La République de Bulgarie était représentée par le ministre de la culture, le Président de la république bulgare faisant une courte apparition. Beaucoup de choses ont été présentées ou répétées à plusieurs reprises, sans que l'on fasse appelle à la traduction simultanée.

Colloque et excursions

Le colloque scientifique consacré au thème "Conservation et changement social" a débuté le samedi après-midi par une présentation générale du responsable principal, Sherban Cantacuzino, un anglais plein d'humour, et les divers rapporteurs. Le colloque a été subdivisé en sections (Ethique et philosophie, Politique et économie, Méthodologie et technique), chacune étant placée sous la responsabilité d'un rapporteur, qui avait pour tâche de soumettre

une synthèse lors de l'assemblée finale. Le tout fut réparti sur plusieurs journées, entrecoupées de deux après-midi réservés à des excursions dans les environs de Sofia. Deux membres de la section nationale Suisse ont fourni des communications - jointes à cette lettre -, dans le cadre du colloque. Les membres du comité ont participé à une excursion au monastère de Rila (un monument figurant sur la liste du patrimoine mondial, dont les origines remontent au Moyen Age, mais qui a été reconstruit dans une large mesure après un incendie survenu en 1830) et à une visite du village de Koprivshitzza (un exemple intéressant d'architecture rurale, qui correspond à un retour au style régionaliste au cours du 19^e siècle, en liaison avec la libération de la Bulgarie du joug turc).

Le colloque scientifique révéla une fois de plus ses limites. Dans le cadre de communications malheureusement limitées à 15 minutes, les intervenants présentèrent aussi bien des recherches de grand intérêt que de simples comptes-rendus d'activité. Sauf exception, le thème principal était à peine abordé, ou alors de manière marginale. Ainsi, le thème "Conservation et changements sociaux" aurait mérité que l'on aborde aussi bien le problème du bouleversement économique, de la globalisation si souvent décriée que celui de l'efficacité. Il aurait été intéressant d'inviter certains représentants éminents de l'économie afin de définir les bouleversements en cours. "Le changement social" a sans doute autant d'acceptions qu'il existe de pays. Alors que la Bulgarie tente désespérément d'atteindre notre économie de marché, nous sommes nous-mêmes arrivés aux limites de ce système, tout en tentant à l'aide d'une recherche tout aussi désespérée d'une globalisation des marchés à retrouver un dynamisme économique, à élargir une fois encore nos marchés totalement saturés. Et que dire du "changement social" dans le Tiers-Monde? Sans doute autre chose encore. Il ne parut même pas possible de définir des concepts communs. Ainsi, les uns abordèrent le sujet de leurs problèmes quotidiens, de l'incompréhension que rencontre leur travail sur le plan régional ou local, lorsque leur intervention n'était pas tout simplement dictée par des soucis basement électoralistes (le Comité exécutif était soumis à réélection), une sorte de plaidoyer pro domo, plus ou moins adroitement présenté et visant avant tout à ne déplaire à personne. Certains abordèrent le problème du "changement social" sous l'angle historique, relatant par exemple l'évolution d'une association locale au cours de ces dernières décennies, en oubliant que, à part les participants de son propre pays, personne n'était en mesure de replacer la communication dans son contexte général. Il demeure la déception d'une riche palette d'interventions, mais conduites à sens unique, sans qu'il y ait réellement d'échange de vues. Une synthèse de ces thèmes complexes fut ensuite présenté par Sherban Cantacuzino.

Elections

Une fois le colloque terminé, l'Assemblée générale reprit ses activités. Il s'agissait d'une part de procéder aux élections, d'autre part d'entériner les résultats des travaux des divers groupes de travail, découlant des quatre journées de colloque.

A propos des élections au Comité consultatif, il convient de mentionner les éléments suivants. Sont habilités à participer à ces élections les représentants des pays ayant payés leurs cotisations à ICOMOS-International durant les trois dernières années, au prorata du nombre de leurs membres. En ce qui concerne les pays les plus pauvres, une réglementation particulière s'applique. Afin de fonder une section nationale, un pays doit réunir cinq membres au moins actifs dans le domaine de la conservation. Chaque pays dispose au maximum de dix-huit voix, qui doivent correspondre à dix-huit membres ayant réglé leurs cotisations au niveau international. Un exemple: l'Estonie possède - ce que nous savons au moins depuis notre précédente Assemblée annuelle - une section nationale. Les Estoniens ont inscrits cinq personnes, pour lesquels la cotisation a été payée, mais ne disposaient pas ainsi de leur

maximum de dix-huit voix - alors que nous savons que l'Estonie compte de nombreux spécialistes actifs dans notre domaine. Ce sont donc les finances qui posent problème. L'Assemblée générale a ainsi prévu que les pays qui payent pour le minimum de cinq personnes ont droit à une voix par membre présent lors de l'élection. Ainsi, le président, Kaur Alttoa, seul présent de son pays, n'a-t-il pu participer aux élections qu'avec une seule voix pour l'Estonie. Dans un premier tour de scrutin, les membres du bureau ont été tous réélus: Président: Roland Silva, Sri Lanka; secrétaire général: Jean-Louis Luxen, Belgique; trésorier: Jan Jessurun, Pays-Bas; directrice: Carole Alexandre, France.

Ont été ensuite élus comme vice-présidents:

1. Mamadou Berthe, Sénégal
2. Esteban Prieto, République Dominicaine
3. Christine Schmuckle-Mollard, France
4. Ann Webster-Smith, Etats-Unis
5. Joseph Phares, Liban

Pour le scrutin suivant, portant sur l'élection des membres du Comité exécutif, le règlement a été simplifié, l'Assemblée générale décidant de se limiter à une majorité relative, contrairement à la majorité absolue prévue par les statuts. Cette décision judicieuse a permis d'économiser au moins quatre tours de scrutin. En ce qui concerne la délégation suisse, il nous a paru, sur la base de nos observations concernant l'évolution de l'ICOMOS et son ouverture sur le monde, qu'il ne s'agit plus d'une organisation eurocentriste, mais pas davantage d'une organisation est/ouest, voire même nord/sud, et que sa vocation est aujourd'hui réellement universelle. Fort de cette constatation, nous avons orienté notre stratégie de vote prioritairement sur un équilibre des candidats, dans le but de créer avec le Bureau et les vice-présidents précédemment élus une équipe efficace. A notre grande satisfaction, nos orientations ont été entièrement confirmées par l'Assemblée générale, qui a élu les candidats suivants, que nous avons soutenus:

1. Dinu Bumbaru, Canada
2. Giora Solar, Israël
3. Yukio Nishimura, Japon
4. Margareta Ehrstrom, Finlande
5. Maria Arias Incolla, Argentine
6. Carmen Añon Feliu, Espagne
7. Francisco Javier Lopez Morales, Mexique
8. Sherban Cantacuzino, Royaume-Uni
9. Dawson Munjeri, Zimbabwe
10. Sheridan Burke, Australie
11. Todor Kretev, Bulgarie
12. Saleh Lamei, Egypte

Finances

Les élections furent organisées au cours de la matinée du dernier jour. L'après-midi était réservé aux rapports des groupes de travail, parmi lesquels celui consacré au thème "Budget et finances". En introduction, le Trésorier général Jan Jessurun présenta à nouveau la situation financière de l'ICOMOS-International sur la base de diagrammes qui prouvent que la dette de notre association augmente année après année. Si en 1994 les liquidités (qui assurent

notamment les salaires des employés de Paris) étaient épuisées début décembre, ce qui a nécessité un emprunt bancaire permettant d'attendre le paiement des cotisations des différentes sections nationales, en 1995, elles le furent dès octobre et en 1996, au début du mois de juin déjà, soit avant le milieu de l'année. Chaque année, ICOMOS vit davantage sur les rentrées de l'année suivante, une situation des plus précaire! Le problème ne découle pas seulement du fait qu'aucune banque n'est disposée à prêter des sommes importantes à une organisation internationale, dont les membres sont des partenaires financiers incertains issus de pays politiquement instables, du Tiers-Monde ou qui se sont récemment appauvris. De manière interne, il est connu que toute une série de pays ne payent qu'irrégulièrement leurs cotisations, même si l'ICOMOS, pour des raisons politiques évidentes, répugne à les exclure officiellement. La misère de l'organisation internationale UNESCO se reflète ici à petite échelle. Une autre difficulté réside dans le fait que le problème ne peut être que difficilement résolu de manière interne à l'organisation, avec ses propres forces. Compte tenu de l'importance du problème financier, le Comité du budget est à chaque fois envoyé pour passer l'examen de l'Assemblée générale, qui lui reproche régulièrement les solutions proposées, aussi bien intentionnées qu'irréalistes. Le fait est qu'un certain nombre de novices, même s'il s'agit de spécialistes reconnus dans le domaine de la conservation, sont réunis durant trois à quatre jours afin de débattre de la manière dont les finances d'une organisation mondiale doivent être assainies. Les membres du Comité du budget ne connaissent ni les structures précises de l'ICOMOS (qui connaît dans le détail le mode de fonctionnement des différentes sections nationales, qui peuvent être aussi bien des organisations bénévoles telles que la Suisse, l'Allemagne ou l'Autriche, que des structures soutenues par leurs gouvernements respectifs, voire étroitement liées au pouvoir), ni celles de l'UNESCO. L'appel à des sponsors privés est régulièrement proposé, mais il est clair que des sponsors (si tant est que l'on en trouve) pourraient être convaincus de participer à certains projets précis, mais certainement pas à l'assainissement des finances d'une organisation internationale vouée à des buts idéaux généraux. Il est en effet difficile, voire impossible, de déterminer le "produit" concret d'une telle organisation. En parallèle, certains réclament des "produits" comme des séries de livres avec des articles sur la conservation qui sont publiés, avec un succès relatif. Régulièrement aussi, l'on propose aux pays riches de faire un effort. Si l'on songe que la Suisse a été invitée à promettre un montant de Fr. 100'000.-, tout en sachant que notre section nationale n'a pas d'accès réel au parlement, que d'autre part l'ambiance politique est relativement peu propice aux engagements internationaux (qu'il s'agisse de l'entrée dans l'Europe ou dans l'ONU), on peut imaginer à quel point ces projets peuvent être utopiques. L'ICOMOS rêve d'un accès à la grande finance, d'un prêt de la Banque mondiale (alors que personne ne sait comment le rembourser), tandis que le déclin financier se poursuit année après année... Les contradictions ne pourraient être plus criantes: le Président international est gratifié d'une grande force visionnaire, alors que, à l'opposé, le Trésorier général - qui, en tant que ministre de la culture des Pays-Bas, est plongé dans la réalité politique - n'a pas de véritable solution à proposer aux problèmes de l'ICOMOS.

Les réflexions qui précèdent constituent un bref résumé d'une discussion en séance plénière particulièrement ouverte, dont il n'y a pas eu d'autres exemples au cours des trois précédentes Assemblées générales. Tous les membres présents ont largement participé à cette discussion dont se dégagent quelques points particuliers, qu'il s'agisse de l'ouverture d'une liste de promesses de dons parmi les membres de l'Assemblée générale, avec communication à intervalle régulier des montants recueillis, ou de l'intervention d'un membre du parlement australien, qui s'adressa avec beaucoup de réalisme et de sévérité au Bureau et à la présidence (l'Australie est le pays qui subventionne le plus largement, et de loin, l'ICOMOS-International).

Activités complémentaires

L'Assemblée générale a été accompagnée de diverses manifestations officielles en présence de représentants du gouvernement bulgare, dont le couronnement a été une réception organisée dans la résidence officielle du gouvernement bulgare, un "palais" édifié dans les années 1980, richement habillé de marbre et de bois sculpté, en présence notamment du Premier ministre et du Ministre de la culture, alors candidat à la Présidence de la République.

L'excursion post-Assemblée nous a permis de visiter les montagnes du Rhodope, qui forment la frontière avec la Grèce. Durant ce voyage de trois jours, nous avons été impressionnés par la population et les autorités bulgares, qui ont fait des efforts dignes de louanges pour gâter les hôtes que nous étions, ainsi que par le contraste entre le dénuement et l'espoir, la résignation et la foi en l'avenir. Tous ont fait preuve d'une cordialité sans faille, empreinte d'une joie de vivre indéfectible qui nous a enchantés. Nous sommes revenus chez nous avec beaucoup de reconnaissance pour toutes ces expériences inoubliables, un brin de nostalgie et une certaine perplexité face au futur de nos hôtes.

Sofia, ein Bericht von der Generalversammlung 1996

Monica Bilfinger

Der Kontrast zwischen der Generalversammlung von Sofia im Jahre 1996 und der Generalversammlung in Colombo im Jahre 1993 hätte wohl grösser nicht sein können. Die Ernüchterung erfolgte beim ersten Rundgang in der Stadt, die langsam dem Zerfall entgegengeht. Es gibt keine Strasse, kein Haus, das wirklich intakt wäre, an dem der Verputz nicht abblättert, die Isolierplatten nicht herunterfallen, oder dessen Wasserhahnen im Innern einwandfrei funktionieren würden.

Erschüttert dachten wir an Sri Lanka zurück, wo der ewige Sommer herrscht, wo uns das Paradies vor Augen geführt worden war (wissend, dass es sehr wohl Hunger und auch Krieg gibt, was aber sehr geschickt von uns fern gehalten worden war) so dass wir wie in einem Rausch an das Gute auf der Welt zu glauben begannen.

In Sofia nun entsprachen die Dinge der Wirklichkeit. Der Zustand der Stadt, und wie sich später noch herausstellen sollte, auch des Landes, hatte eine erschreckende Realität, und mehr noch, eine erschreckende Deckungsgleichheit mit dem Zustand von ICOMOS, der Weltorganisation selber.

Die drei Vorstands-Mitglieder der Landesgruppe Schweiz des ICOMOS, Monica Bilfinger, Jean-Pierre Lewerer und Hans Rutishauser, fanden sich am Abend vor der eigentlichen Eröffnung der Generalversammlung ein. Drei weitere Mitglieder der Landesgruppe haben ebenfalls teilgenommen. Unser Hotel befand sich 20 Minuten entfernt vom Kulturzentrum, so dass jeweils zu Fuss der Forumsort erreicht wurde. Die ganze Stadt war mit Plakaten und mit die Strassen überspannende Bänder geschmückt worden, welche die Generalversammlung von ICOMOS ankündigten. Die Generalversammlung fand im Kulturpalast statt, einem riesigen Kongressgebäude, das als Tagungszentrum etwa 8 Stockwerke umfasst und einen Vortragssaal neben dem anderen besitzt, alle mit sozialistischer Kunst, insbesondere Wandmalereien, ausgestattet. Die damalige Aufbruchstimmung, gespiegelt in diesen Bildern, ist heute kaum zu spüren. Zwiespältig blieben auch unsere Gefühle in Bezug auf die massiven Sicherheitsvorkehrungen gegenüber, denen die Teilnehmer unterworfen waren. Ein grosses Polizeiaufgebot, Abschränkungen, Eingangskontrollen wie auf dem Flughafen, und zwar jedes Mal. Polizei aber auch in den Hotels; jede Verschiebung der Teilnehmer in Bussen wurde von der Polizei mit Blaulicht begleitet, die Kreuzungen zur Durchfahrt abgeriegelt. Es war uns bekannt, dass kurze Zeit vorher ein ehemaliges Regierungsmitglied auf offener Strasse umgebracht worden war, doch was das allenfalls mit einem internationalen Denkmalpflegekongress zu tun haben sollte, war wenig einsichtig.

Die Eröffnungszereemonie war wie immer eher lang. Der Staat Bulgarien war vertreten durch die Anwesenheit des Kulturministers, sowie des Regierungspräsidenten. Vieles wurde in doppelter Länge dargestellt, nicht mit Simultanübersetzung, sondern mit hintereinander geschalteten Übertragungen.

Kolloquium und Exkursionen

Das wissenschaftliche Kolloquium zum Thema "Conservation and social changes" begann am Samstagnachmittag mit den Einführungen des Hauptverantwortlichen Sherban Cantacuzino, einem brillanten Engländer, und der Rapporteurs. Das Kolloquium wurde in Sektionen aufgeteilt (Ethics and philosophy, Politics and economics, methodologies and techniques), die von einem Rapporteur begleitet wurden; die Rapporteurs wiederum legten an der Schlussitzung eine Zusammenfassung vor. Das Ganze zog sich über mehrere Tage hin,

dazwischen wurden an zwei Nachmittagen Exkursionen in die Umgebung organisiert. Von der Landesgruppe Schweiz haben zwei Mitglieder am Kolloquium referiert, deren Vorträge in diesem Mitgliederbrief abgebucht sind. Die Vorstandsmitglieder haben einer Exkursion teilgenommen, die ins Kloster Rila (ein Weltkulturgut, das zwar seine Wurzeln im Mittelalter hat, jedoch zum grössten Teil nach einem Brand, um 1830 wiederaufgebaut worden war) und in die Kleinstadt Koprivshitzta (eine interessante ländliche Architektur, die ein Revival im Heimatstil im 19. Jahrhundert darstellt) führten.

Das wissenschaftliche Kolloquium zeigte erneut grosse Probleme. Da wurden in Kurz- und Kürzestreferaten (15 Minuten) von sehr interessanten Forschungen bis zu mehr oder weniger brillante Selbstdarstellungen alles geboten. Selten bemühten sich die Referenten auf das Hauptthema einzugehen, oder einen Bezug dazu zu schaffen. Gerade das Thema "Conservation and social changes" wäre hochinteressant gewesen, die Überlegungen über die wirtschaftlichen Umwälzungen, die vielbeschworene Globalisierung und die Nachhaltigkeit anzustellen. Es wäre faszinierend gewesen hier z. B. einige wichtige Wirtschaftsvertreter einzuladen, um die aktuellen Umwälzungen, auch zu benennen. "Social changes" heisst ja in jedem Lande etwas Unterschiedliches. Während Bulgarien verzweifelt versucht, unsere freie Marktwirtschaft zu erreichen, stehen wir am Ende eben dieser Marktwirtschaft und versuchen mit einer Globalisierung der Märkte ähnlich angestrebt nochmals einen Aufschwung zu erreichen, unsere gesättigten Märkte nochmals auszuweiten. Was aber heissen "Social changes" in Drittweltländern? Wohl nochmals etwas völlig Verschiedenes. Nur schon gemeinsame Begriffe zu definieren, war gar nicht möglich. Da wurde z. B. auf ganz bescheidenem Niveau von den Sorgen im eigenen Land, vom Unverständnis in der Gemeinde und auf Lokalebene geredet, oder ganz simpel zu Wahlzwecken (die Wahlen ins Comité executif standen bevor!) ein "Werbespot" in eigener Sache mehr oder weniger gut abgegeben. Es war möglich "Social changes" historisch zu verstehen und die Geschichte eines lokalen Vereins über die letzten hundert Jahre zu präsentieren, ohne zu beachten, dass es ausser den Teilnehmern des eigenen Landes kaum jemandem möglich war, so etwas im Zusammenhang zu verstehen. Es blieb die Enttäuschung einer reichen Palette von Referaten, die jedoch eine völlige Einweginformation darstellten, es kam zu einem Austausch. Eine Zusammenfassung der komplexen Themen von Sherban Cantacuzino wurde vorgelegt.

Wahlen

Nach dem Kolloquium ging es dann nochmals zurück zu den Sachgeschäften. Es standen einerseits die Wahlen an und die Resultate aus den diversen Arbeitsgruppen, die während den vier Kolloquiumstagen ausgearbeitet worden waren. Zu den Wahlen ins Comité consultatif ist folgendes zu sagen: Zur Wahl zugelassen sind zunächst einmal all jene Länder, die gemäss der Anzahl ihrer Mitglieder den Beitrag an ICOMOS international während den letzten drei Jahren bezahlt haben. Eine Sonderregelung wurde ärmeren Ländern gewährt. Um eine Landesgruppe zu gründen, muss ein Land im Minimum 5 Fachpersonen auf dem Gebiet der Denkmalpflege als Mitglieder ausweisen. Allerdings stehen jedem Land maximal 18 Stimmen zu, die mit 18 Fachleuten belegt sein müssen, welche wiederum den internationalen Beitrag bezahlt haben müssen. Ein Beispiel: Estland hat, (wie wir spätestens seit unserer letzten Jahresversammlung wissen), eine Landesgruppe ICOMOS. Die Ester haben 5 Fachpersonen angemeldet und auch 5 Beiträge einbezahlt, aber für 18 Stimmen reicht es nicht - obwohl man weiss, dass es in Estland viele Fachleute gibt. Aber eben, die Finanzen sind nicht vorhanden. So hat die Versammlung beschlossen, dass jene Länder, die das Minimum von 5 Personen (mit Beiträgen) leisten, sich mit einer Stimme pro anwesender Person an den Wahlen beteiligen dürfen. Estlands Präsident, Herr Alttoa, konnte damit mit einer einzigen Stimme für Estland teilnehmen!

In einer ersten Wahlrunde wurden alle Mitglieder des Präsidiums wieder gewählt:
Präsident: Roland Silva, Sri Lanka; Generalsekretär: Jean-Louis Luxen, Belgien; Kassier: Jan Jessurun, Holland; Direktorin: Carole Alexandre, Frankreich.

Als Vizepräsidenten wurden gewählt:

1. Mamadou Berthe, Senegal
2. Esteban Prieto, Dominikanische Republik
3. Christine Schmuckle-Mollard, Frankreich
4. Ann Webster-Smith, Vereinigte Staaten
5. Joseph Phares, Libanon

Das Wahlverfahren für die Mitglieder des Comité exécutif wurde vereinfacht, indem die Versammlung beschloss, die Wahlen mit einem relativen Mehr durchzuführen, und nicht am in den Statuten vorgeschriebene absolute Mehr festzuhalten. Die Versammlung hat sich damit mindestens vier Wahlgänge erspart. Für uns Schweizer war aufgrund unserer Beobachtungen über die Veränderungen und vor allem Öffnungen von ICOMOS zur Welt hin klar, dass es sich hier nicht mehr um eine eurozentristische, aber auch nicht mehr um eine West/Ost oder gar Nord/Süd geteilte Organisation handelt, sondern um eine tatsächlich weltumfassende Organisation. Insofern konzentrierten wir unsere Wahlstrategie in erster Linie auf eine Ausgewogenheit der Kandidaten, die zusammen mit den bereits erfolgten Wahlen der Vizepräsidenten ein schlagkräftiges Team zu bilden hätten. Unsere Wahlüberlegungen, das hat uns gefreut, wurden von der Versammlung vollumfänglich bestätigt. Die folgende Liste der Kandidaten entsprach den Wahlergebnissen, aber auch unseren Ideen.

1. Dinu Bumbaru, Canada
2. Giora Solar, Israel
3. Yukio Nishimura, Japan
4. Margareta Ehrstrom, Finland
5. Maria Arias Incolla, Argentinien
6. Carmen Anon Feliu, Spanien
7. Francisco Javier Lopez Morales, Mexico
8. Sherban Cantacuzino, England
9. Dawson Munjeri, Zimbabwe
10. Sheridan Burke, Australien
11. Todor Kretev, Bulgarien
12. Saleh Lamei, Aegypten

Finanzen

Die Wahlen hatten am Vormittag des letzten Tages stattgefunden. Am Nachmittag sollten die Berichte der Arbeitsgruppen vorgelegt werden, insbesondere der Gruppe "Budget and Finances". Als Einführung stellte der Trésorier général, Jan Jessurun, nochmals die Finanzlage von ICOMOS international dar: drastisch wurde uns anhand von Diagrammen gezeigt, dass in den letzten Jahren die Verschuldung von ICOMOS international jährlich zunimmt. Es wurde klar, dass die Liquidität (davon werden u. a. die Löhne der Angestellten in Paris bezahlt) 1994 bereits anfangs Dezember zu Ende war, und eine Anleihe bei einer Bank im Hinblick auf die erwarteten Zahlungen aus den diversen Ländern aufgenommen werden musste. 1995 hat die Liquidität bereits im Oktober nicht mehr genügt, und im Jahr 1996 Ende Juni, also bereits Mitte Jahr. ICOMOS international lebt jedes Jahr länger auf Kosten des für das nächste Jahr vorgesehenen, ausstehenden Gelder, eine prekäre Situation! Nicht nur besteht das Problem

darin, dass keine Bank willens ist, einer internationalen Organisation Anleihen zu gewähren, deren Mitglieder unsichere Finanzpartner sind, nämlich eine grosse Zahl unstabiler Länder, Drittweltländer, Länder der neuen Armut usw. Intern ist bekannt, dass es Länder gibt, die noch kaum je bezahlt haben, aber dennoch wagt es ICOMOS nicht, diese aus politischen Gründen auszuschliessen. Die Misere der Weltorganisation Unesco spiegelt sich da im Kleinen. Eine weitere Schwierigkeit besteht darin, dass das Problem wohl kaum aus eigener Kraft, in den eigenen Reihen gelöst werden kann. Angesichts der Dimension des Finanzproblems wird das Budget-Comité jedesmal voll Mitleid in Klausur geschickt, und zugleich bedauert über die wohlmeinenden, aber kaum realen Lösungen, die jeweils vorgebracht werden. Tatsache ist, dass hier Personen, genauer genommen Fachpersonen aus dem Bereich der Denkmalpflege, als Laienorganisation während 3 bis 4 Tagen beraten, wie die Finanzen einer Weltorganisation saniert werden sollten. Die Mitglieder des Budget-Comités haben weder Detailkenntnisse der Strukturen von ICOMOS (wer weiss schon im Detail, wie die einzelnen Landesgruppen organisiert sind, da gibt es Milizorganisationen wie die Schweiz, Deutschland und Oesterreich, aber auch solche mit staatlicher Unterstützung oder Zugang zu Regierungen etc. jede Variante ist möglich) noch Detailkenntnisse der Strukturen der Unesco. Es wird regelmässig nach Sponsoren gerufen, doch letztlich ist klar, dass Sponsoren (sofern man sie überhaupt fände) vielleicht für konkrete Projekte zu haben wären, kaum jedoch für die Sanierung einer Weltorganisation mit ideellem Inhalt ist. Es wird zu wenig deutlich, was denn das konkrete "Produkt" dieser Organisation sei. Dann wiederum wird nach "Produkten" gefragt, Serien von Büchern mit Aufsätzen über Denkmalpflege entstehen, aber auch das mit geringem Erfolg. Regelmässig kommt auch die Aufforderung an die reichen Länder, einen Effort zu machen. Wenn man bedenkt, dass die Schweiz aufgefordert werden könnte, einen Betrag von etwa Fr. 100'000.-- zu sprechen, wissend, dass die Landesgruppe keinen Zugang zum Parlament hat, aber auch wissend, dass die politische Stimmung in der Schweiz kaum in internationaler Richtung geht (siehe EU Beitritt, UNO Beitritt etc.) dann kann man sich vorstellen, wie realistisch solche Vorschläge wären. ICOMOS träumt vom Zugang zur Grossfinanz, träumt von einem Darlehen der Weltbank (wie soll das zurückbezahlt werden?) und gleichzeitig geht der finanzielle Abbau weiter... Die Gegensätze könnten nicht grösser sein, der internationale Präsident, ist geprägt von grosser visionärer Kraft und ungebrochenem Glauben. Dagegen der realistische Trésorier général, der als Kulturminister von Holland Zugang zum Parlament hat - und auch keine Lösung für ICOMOS weiss.

Diese letzten Zeilen sind eine kurze Zusammenfassung einer Plenardiskussion, einer offenen Diskussion, die es in den letzten 9 Jahren in dieser Art nie gegeben hat. Alle anwesenden Mitglieder haben sich beteiligt; es gab ausserordentliche Dinge, wie etwa eine während der Diskussion angelaufene Geldsammlung unter den Mitgliedern, aber auch die Teilnahme eines australischen Parlamentsmitgliedes, das sehr streng und realistisch mit dem Präsidium umsprang (Australien bezahlt mit Abstand am meisten Unterstützung an ICOMOS international).

Rahmenprogramm

Die Generalversammlung war von einigen offiziellen Anlässen umrahmt, die in unterschiedlicher Besetzung von Mitgliedern der Bulgarischen Regierung besetzt waren. Der Abschlussapéro fand im Regierungsgebäude statt, einem modernen, aus den 80er Jahren stammender Bau. Wir waren beeindruckt von den Bulgaren selber, die riesige Anstrengungen unternommen haben, uns als Gastgeber zu verwöhnen, beeindruckt von den Gegensätzen aus Armut und Hoffnung, Resignation und Zuversicht und vor allem von der grossen Freundlichkeit und immer wieder durchbrechenden Fröhlichkeit dieser Leute. Wir sind dankbar und um viele Erfahrungen reicher - aber sehr nachdenklich - nach Hause gekommen.

Conservation et chômage, un nouvel aspect de la Suisse

Monica Billfinger, historienne d'art

Suisse

1. LE CHÔMAGE EN SUISSE

La Suisse a longtemps été le pays le plus riche d'Europe, voire même le pays disposant du revenu par habitant le plus élevé du monde. Elle n'a cédé que depuis peu de temps cette position dominante en 1993 Luxembourg était à la tête des pays les plus riches. Depuis quelques années, tout d'abord de manière déguisée puis, à partir des années 1990, publiquement, la Suisse est touchée par le chômage.

Pour être plus précis, le chômage s'est accru en Suisse à partir de 1991 de manière exponentielle. Les statistiques de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) indiquent pour 1995 une moyenne annuelle de 4.2% de chômeurs inscrits, ce que représente près de 153'000 personnes. Ce chiffre ne tient pas compte des chômeurs de longue durée, c'est-à-dire des personnes, que sont au chômage depuis plus de 24 mois et qui disparaissent des statistiques. Selon des indications officielles, il s'agirait, en 1995, de 39'000 personnes supplémentaires, ce chiffre ne tenant pas compte d'un nombre élevé de personnes en situation irrégulière.

Les pronostics pour 1996 ont tout d'abord été très optimistes. Les autorités escomptaient une légère amélioration de la situation économique et un nombre estimé d'environ 150'000 chômeurs pour 1996. Entre temps, ce pronostic, du fait d'une augmentation exceptionnellement élevée du chômage en janvier, a déjà été corrigé à la hausse et l'estimation pour 1996 s'élève au minimum à 155'000 personnes.

Le chômage en Suisse a pour l'essentiel des causes structurelles. L'évolution rapide qui caractérise le monde professionnel - la Suisse ne dispose pratiquement d'aucune ressource naturelle et l'économie dépend pour une grande partie d'une spécialisation dans des domaines de pointe - a provoqué, à travers une rationalisation accrue et de nouvelles formes de management plus efficaces, d'importantes restructurations. Dans ces secteurs, de moins en moins d'hommes et de femmes produisent de plus en plus de marchandises. Par ailleurs, la Suisse occupe une position isolée et peu favorable dans le domaine du commerce extérieur. Le refus d'entrer dans le marché commun a ainsi son prix. La croissance conjoncturelle est réduite et la relance n'est pas en vue. Le niveau incompressible du chômage s'est régulière-

ment accru au cours de ces dernières années, contrairement à ce que certains espéraient.

2. L'ASSURANCE CHÔMAGE

Depuis 1972, l'accès à la caisse d'assurance chômage est régi en Suisse sur le plan fédéral et l'affiliation est obligatoire pour tous les salariés. Le pourcentage des cotisations est fixe et, de même que l'assurance vieillesse et survivants, il est déduit directement du salaire et versé à une caisse d'assurance étatisée.

Les personnes qui se trouvent au chômage sans qu'il y ait faute professionnelle se voient accordées un premier délai cadre, durant lequel elles reçoivent de la caisse de chômage une indemnité journalière. Le niveau de cette indemnité se calcule sur la base du dernier salaire perçu. Lorsque le délai est achevé et que toutes les indemnités journalières ont été perçues, le chômeur est exclu des ayants droits et son dossier est transmis à l'assistance sociale.

L'administration, le calcul et le paiement des indemnités de chômage est généralement assuré par la commune du lieu de résidence. Un renouvellement du délai cadre est possible jusqu'à fin 1996 sous certaines conditions, par exemple en cas d'occupation temporaire, durant laquelle le chômeur est employé durant une ou plusieurs périodes renouvelables de six mois.

La Confédération et les cantons ont pris, outre les mesures financières prévues par la loi, des mesures visant à la réintégration des travailleurs dans la vie active. Il existe par exemple des mesures d'encouragement à l'emploi, de soutien à la création d'entreprises, ainsi que des programmes de formation continue et d'occupation des chômeurs.

3. LES PROGRAMMES D'OCCUPATION DES CHÔMEURS

Nous privilégierons dans ce cadre les programmes d'occupation des chômeurs réalisés en liaison avec la conservation du patrimoine. Commençons donc à examiner plus en détail les conditions de base.

La loi du 23 juin 1995 prévoit à l'article 72: "L'assurance encourage l'occupation temporaire des assurés dans le cadre de programmes lancés par des institutions publiques ou privées ne visant pas un profit et destinés à fournir une activité ou à assurer la

réinsertion dans la vie active. De tels programmes ne doivent cependant pas directement concurrencer l'économie privée. - L'assurance peut encourager l'engagement passager des assurés dans le cadre de stages professionnels dans des entreprises ou des administrations."

Nous touchons là à une autre particularité suisse. La conservation des monuments représente en Suisse une tâche dévolue aux cantons, avec un soutien subsidiaire de la Confédération. Chaque canton (à une exception près) possède dans le cadre de son administration un service cantonal des monuments historiques. A ce jour, il n'existe pas de conservation des monuments en main privée. Pour cette raison, le secteur de la conservation, qu'il s'agisse de l'acquisition de données de base, de l'établissement d'inventaires ou de la diffusion dans le public, constitue un champ d'application presque idéal pour des programmes d'occupation temporaire de chômeurs.

Une situation analogue de crise économique a déjà existé dans les années 1930. A l'époque, il n'existait pas encore d'assurance chômage obligatoire et ce furent donc les cercles privés de l'économie et, prioritairement, les organisations professionnelles qui, en collaboration avec l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) et les offices cantonaux de l'emploi, prirent des mesures destinées à combattre le chômage. L'une de ces mesures fut la création, en 1932, du Service du travail technique. La Société suisse des ingénieurs et des architectes, la Société technique suisse et la Société suisse des traditions populaires se réunirent avec des représentants des autorités en vue de fonder une association ayant pour but "la création de postes de travail temporaires destinés aux techniciens ayant perdu leur travail en vue de soulager l'assistance aux chômeurs". Un premier mandat fut donné par la Société suisse des traditions populaires en vue d'une recherche dans le cadre du domaine b.ti. Les maisons rurales du canton de Zurich furent inventoriées pour la première fois de manière systématique. Dans le cadre d'un élargissement du Service du travail technique, les travaux destinés aux publications des Monuments d'art et d'histoire du canton de Zurich furent également entrepris.

Il s'agit dans ce cas d'un inventaire réalisé par la Société suisse pour la conservation des monuments historiques, qui constitue à ce jour une base importante dans le domaine de la conservation. A partir de 1934, des relevés furent entrepris dans le canton des Grisons, sous la direction d'Erwin Poeschel. Devenue aujourd'hui la Société de l'histoire de l'art

en Suisse SHAS, cette société a survécu jusqu'à nos jours et les plans de relevé réalisés à l'époque constituent parfois aujourd'hui encore la seule base des bâtiments décrits dans ses ouvrages. Le Service du travail technique fut supprimé en 1938.

Dans d'autres cantons aussi, des entreprises du même genre furent menées à bien durant la même période. Dans le canton de Genève, par exemple, des chômeurs établirent des relevés des façades de la vieille ville, ainsi que de la ville nouvelle de Carrouge. L'analogie avec le projet actuellement en cours de réalisation dans la vieille ville de Berne est patent.

4. LES CONSTRUCTIONS DE LA CONFÉDÉRATION ET LEUR MOBILIER: DEUX PROJETS DE L'OFFICE DES CONSTRUCTIONS FÉDÉRALES

Début 1994, l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT), en vue d'une situation économique à nouveau très tendue, a demandé à l'administration fédérale de tenter dans toute la mesure du possible de trouver dans le cadre de ses structures des programmes d'occupation temporaire des chômeurs et de ne pas abandonner cette tâche aux seuls cantons et aux communes. L'office des constructions fédérales a proposé, sous la direction du conservateur des constructions appartenant en propre à la Confédération, de reprendre un projet maintes fois repoussé et que l'on n'arrivait pas à traiter dans le cadre des structures de l'administration. Il s'agit de la réalisation de deux inventaires: l'inventaire des constructions dignes d'être protégées appartenant en propre à la Confédération et l'inventaire du mobilier historique et original.

Depuis 1848, la confédération est maître d'ouvrage de ses propres bâtiments administratifs et se trouve ainsi propriétaire d'environ 17'000 objets. Le bâtiment occupé par le parlement, les bâtiments judiciaires placés sous l'autorité fédérale, tous les bâtiments administratifs, deux écoles supérieures, mais également tous les bâtiments douaniers, les gares et les postes font partie des constructions appartenant en propre à la Confédération. Il s'agit d'obtenir une vue d'ensemble et de définir la valeur patrimoniale de cette collection de bâtiments d'une grande diversité, sur la base d'une classification par genre. Ultérieurement, cette appréciation devrait être traduite en mesures de sauvegarde et être incorporée aux données administratives.

Le second inventaire vise à établir la liste du mobilier intérieur d'une partie de ces bâtiments. Jusque dans

les années 1930, la Confédération réalisa tous les bâtiments clef en main, en les dotant d'un aménagement intérieur complet. Ces aménagements intérieurs furent réalisés en parallèle avec la construction du bâtiment et à son propre usage, souvent par l'architecte même qui le projeta. En fonction de la signification de l'édifice, lorsqu'il s'agit par exemple du parlement ou de constructions destinées à la justice, ces aménagements intérieurs possèdent une grande valeur. A ce jour, aucun inventaire de ces objets n'a été réalisé, même s'il est acquis depuis un certain temps que, du fait de l'utilisation intensive de ces bâtiments, l'aménagement intérieur est fortement menacé.

Ces deux projets sont pour l'instant les seuls à toucher le domaine de la conservation sur le plan fédéral. Il existe en outre un nombre difficile à estimer de programmes mis sur pied dans les cantons, que peuvent également s'insérer dans le domaine de la conservation du patrimoine. Dans le canton de Zoug, des itinéraires industriels ont été élaborés. Les façades des maisons de la vieille ville de Berne, un objet inscrit dans la liste du patrimoine mondial, font l'objet d'un nouveau relevé dans le cadre d'un programme d'occupation temporaire des chômeurs. Dans le canton de Genève, un relevé des plans des bâtiments de la vieille ville est en cours de réalisation. D'autres programmes mériteraient d'être mentionnés, mais il n'existe malheureusement aucune liste systématique des projets en cours canton par canton.

Quelle est la raison qui fait que de tels projets ont tant de succès précisément durant les périodes de difficultés économiques? D'une part, tous ces programmes "culturels" ne sont pas en concurrence avec l'économie privée, ce qui constitue une exigence fondamentale de telles entreprises. Durant les époques de haute conjoncture, d'autre part, les besoins de la conservation des monuments, et plus généralement de la culture, peuvent être soutenus plus facilement par la collectivité. Chaque récession entraîne avec soi que les tâches culturelles soient, d'une certaine manière en priorité, fortement réduites. Parallèlement, la crise économique provoque presque nécessairement une diminution de

l'activité dans le domaine de la construction. Puis se produit un déplacement de l'activité: la réalisation de travaux de base, exigeants en temps, est reportée sur les programmes d'occupation des chômeurs. Des personnes issues de ces deux domaines: architectes, ingénieurs, dessinateurs, d'un part, historiens d'art, historiens, d'autre part, peuvent être occupés dans le cadre de tels programmes - malheureusement que de manière temporaire. Cette situation peut également constituer une chance. Certaines tâches, que ne sont pas volontiers abordées en période normale, dans la mesure où elles ne peuvent pas être menées à bien par des employés permanents, deviennent envisageables dans le cadre de l'engagement temporaire de chômeurs. Le chômage crée donc de nouveaux financements pour les domaines culturels, puisque des salaires peuvent être dégagés par le biais de l'assurance contre le chômage. En particulier l'inventaire du mobilier historique et original présente encore d'autres atouts. Les programmes destinés aux chômeurs visent à la réintégration des travailleurs et doivent par conséquent offrir une possibilité de formation complémentaire. Dans les universités suisses, l'histoire de l'art est toujours enseignée de manière classique, dans les domaines de la peinture et de l'architecture, même si une certaine ouverture en direction de la production artistique contemporaine existe également. Malheureusement, les domaines des arts appliqués, de l'architecture d'intérieur et du mobilier, ainsi que la connaissance des objets, l'inventorisation et la muséologie ne sont toujours pas intégrés à l'enseignement officiel. Or, le programme d'emploi de chômeurs offre la possibilité de réaliser un stage de six mois dans ces domaines, ce qui permet une introduction à la connaissance du mobilier, mais également au domaine de l'inventorisation, du contact pratique avec les objets et de leur conservation. Pour les participants, cela signifie que le chômage peut également être une chance, alors que, dans l'autre sens, le chômage peut constituer une chance pour la conservation au sens le plus large du terme.

Adapté de l'allemand par Françoise et Jean-Pierre Lewerer

Heritage and social changes

Text und Referat anlässlich der Assemblée générale in Sophia, Oktober 1996

Denkmalpflege und Arbeitslosigkeit, ein neuer Aspekt der Schweiz

1. Arbeitslosigkeit in der Schweiz

Die Schweiz war lange Zeit das reichste Land Europas, sogar das Land mit dem höchsten pro Kopf einkommen der Welt. Sie hat diese Spitzenposition erst kürzlich an Australien abgegeben. Seit einigen Jahren, zunächst noch schleichend, seit den 90er Jahren aber immer offensichtlicher, ist die Schweiz von Arbeitslosigkeit betroffen.

Genauer gesagt, seit 1991 hat in der Schweiz die Arbeitslosigkeit exponentiell zugenommen. In der vom Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit (BIGA) publizierten Statistik ist für 1995 ein Jahresdurchschnitt von 4,2 %, das sind rund 153'000 Personen, als arbeitslos registriert. Bei dieser Zahl nicht eingerechnet sind die sogenannten Langzeitarbeitslosen, d.h. Personen die länger als 24 Monate arbeitslos sind und ausgesteuert worden sind. Nach offiziellen Angaben waren dies 1995 noch weitere 39'000 Personen, wobei hier mit einer sehr hohen Dunkelziffer von nicht registrierten Personen zu rechnen ist.

Die Prognosen für 1996 waren zunächst recht optimistisch. Man rechnete mit einer leichten Verbesserung der Wirtschaftssituation und einer geschätzten Zahl von rund 150'000 Arbeitslosen für 1996. Inzwischen ist diese Prognose, verursacht durch ein ausserordentlich starke Zunahme der Arbeitslosigkeit im Januar, bereits auf eine Schätzung von minimum 155'000 Personen für 1996 angestiegen.

Die Arbeitslosigkeit in der Schweiz ist zum grössten Teil strukturell bedingt. Der schnelle Wandel innerhalb der Berufswelt - die Schweiz hat keine natürlichen Ressourcen, die Wirtschaft hängt in hohem Masse von der Spezialisierung ab - hat hier durch die Rationalisierung und durch neue, effizientere Managementformen grosse Umstrukturierungen gebracht. Weniger Menschen leisten mehr in diesen Sektoren. Die Schweiz hat aber auch eine eigene, ungünstige Position in Bezug auf den Aussenhandel eingenommen. Der Nicht-Eintritt in die EU verlangt hier einen ersten Preis. Die konjunkturellen Schwankungen sind gering, ein Aufschwung ist nicht in Sicht. Die Sockelarbeitslosigkeit ist in den letzten Jahren stetig gestiegen und hat sich nicht wie erhofft, abgebaut.

2. Die Arbeitslosenversicherung

Seit 1972 ist in der Schweiz für alle Arbeitgeber und Arbeitnehmer der Eintritt in die Arbeitslosenversicherung eidgenössisch geregelt und für alle Arbeitnehmer obligatorisch. Die Versicherungsbeiträge sind fix und werden, wie auch die Altersvorsorge, vom Lohn direkt abgezogen und in eine staatliche Versicherungskasse einbezahlt.

Personen, die unverschuldet arbeitslos werden, erhalten eine erste Rahmenfrist, innerhalb dieser von der Versicherungskasse Taggelder ausbezahlt werden. Die Höhe der Taggelder berechnen sich auf Grund des letzten verdienten Lohnes. Ist die Frist abgelaufen und sind die Taggelder aufgebraucht, wird der Arbeitslose ausgesteuert, d.h. der Fürsorge- und Sozialversicherung übergeben. Die Verwaltung, Registrierung, Berechnung und Ausbezahlung der Arbeitslosengelder, erfolgt über die Wohngemeinden. Eine Erneuerung der Rahmenfrist ist bis Ende 1996 unter gewissen Bedingungen möglich, z. Bsp. durch einen sogenannten Zwischenverdienst, eine oder mehrere Anstellungen von minimum 6 Monaten Dauer.

Bund und Kantone haben neben der finanziellen Versicherungsleistung Massnahmen ergriffen, um eine Reintegration der Stellenlosen in die Arbeitswelt zu fördern. Da gibt es z. Bsp. Wirtschaftsförderungsmassnahmen, Unterstützung und Förderung zur eigenen Unternehmung, Weiterbildungsprogramme und Stellenlosen-Beschäftigungsprogramme.

3. Stellenlosen-Beschäftigungsprogramme

Die Stellenlosen-Beschäftigungsprogramme interessieren hier in Zusammenhang mit der Denkmalpflege am meisten. Deshalb sei hier kurz auf ihre Bedingungen eingegangen.

Die Gesetzesgrundlage vom 23. Juni 1995 führt unter Artikel 72 auf: "Die Versicherung fördert die vorübergehende Beschäftigung von Versicherten im Rahmen von Programmen öffentlicher oder privater, nicht auf Gewinn ausgerichteter Institutionen zur Arbeitsbeschaffung oder Wiedereingliederung ins Erwerbsleben. Solche Programme dürfen jedoch die private Wirtschaft nicht unmittelbar konkurrenzieren. - Die Versicherung kann die vorübergehende Beschäftigung von Versicherten im Rahmen von Berufspraktika in Unternehmen und Verwaltung fördern."

Hier kommt eine weitere schweizerische Eigenheit dazu. Die Denkmalpflege ist in der Schweiz Aufgabe der Kantone, mit der subsidiären Unterstützung der Bundes. Jeder Kanton (mit einer Ausnahme) hat im Rahmen seiner Verwaltung eine kantonale Denkmalpflegestelle. Es gibt bis heute keine private Denkmalpflege. Aus diesem Grunde bietet der ganze Bereich der Denkmalpflege, z.Bsp. die Erarbeitung von Grundlagen, die Inventarisierung, aber auch die öffentliche Umsetzung, ein ideales Feld für Stellenlosen-Beschäftigungsprogramme, da sie keine privaten Unternehmen konkurriert.

Eine ähnliche Situation der wirtschaftlichen Krise hat es in den 30er Jahren bereits gegeben. Damals gab es noch keine obligatorische Arbeitslosenversicherung und so waren es private Kreise der Wirtschaft und vor allem die Berufsverbände, die, zusammen mit dem Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit BIGA und den kantonalen Arbeitsämtern, zusammen Massnahmen zur Bekämpfung der Stellenlosigkeit ergriffen. Eine dieser Massnahmen war die 1932 erfolgte Gründung des Technischen Arbeitsdienstes. Der Schweizerische Ingenieur- und Architektenverein, der Schweizerische Technikerverband und die Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde waren zusammen mit den Vertretungen der Behörden die Gründer eines Vereines, der zum Ziel "die Schaffung von vorübergehender Arbeitsgelegenheit für Stellenlose Techniker zur Entlastung der Arbeitslosenfürsorge" hatte. Ein erster Auftrag erfolgte von der Schweiz. Gesellschaft für Volkskunde im Rahmen der Hausforschung. Die Bauernhäuser des Kantons Zürich wurden das erste Mal systematisch erfasst. In einer Erweiterung des Technischen Arbeitsdienstes wurden die Aufnahmearbeiten für die Kunstdenkmälerbände des Kantons Zürich erstellt. Auch hier handelte es sich bei den Kunstdenkmälerbänden um ein Inventarwerk, das von der Schweizerischen Gesellschaft für Erhaltung historischer Kunstdenkmäler erarbeitet wurde und bis heute eine wichtige Grundlage für die Denkmalpflege darstellt. Ab 1934 wurden im Rahmen des T.A.D. ebenfalls Pläne und Bauaufnahmen für die Bände der Kunstdenkmäler des Kantons Graubündens erstellt. Der Technische Arbeitsdienst wurde 1938 eingestellt. Die Gesellschaft, heute Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte GSK, existiert bis heute und teilweise sind die damals erstellten Pläne immer noch die einzigen Unterlagen der beschriebenen Bauten.

Auch in andern Kantonen gab es einzelne Aktionen, die in die gleiche Richtung zielten. So wurden in der Stadt Genf, auch in den 30er Jahren im Rahmen eines Stellenlosen-

Beschäftigungsprogrammes die Fassaden der Altstadt aufgenommen. Die Analogie zum einem heutigen Projekt in der Altstadt von Bern, ist auffallend.

4. Bundesbauten und ihre Ausstattung: zwei Projekte am Amt für Bundesbauten

Anfangs 1994 hat das Bundesamt für Industrie, Gewerbe und Arbeit (BIGA), angesichts der erneut wirtschaftlich sehr angespannten Situation, die Bundesverwaltung aufgerufen, innerhalb ihrer Strukturen nach Möglichkeiten für Beschäftigungsprogramme zu suchen und diese Aufgabe nicht nur den Kantonen und Gemeinden zu überlassen. Das Amt für Bundesbauten hat daher vorgeschlagen, unter der Leitung des Denkmalpflegers der bundeseigenen Bauten, ein langgehegtes Desiderat das innerhalb der Verwaltungsstrukturen nicht zu leisten war, wieder aufzugreifen. Es handelt sich um das Erstellen von zwei Inventaren: das Inventar der bundeseigenen, schutzwürdigen Bauten und das Inventar des historischen und originalen Mobiliars.

Der Bund ist seit 1848 Bauherr der eigenen Administrationsbauten und inzwischen Besitzer von ca. 17'000 Objekte. Das Regierungsgebäude, die Gerichtsbauten, alle Verwaltungsbauten, zwei Hochschulen, aber auch sämtliche Zollgebäude, Bahnhöfe und Postgebäude gehören zu den bundeseigenen Bauten. Es gilt hier eine Übersicht zu gewinnen und diese Fülle von Bauten, nach Kategorien geordnet, in deren Schutzwürdigkeit zu beurteilen. Anschliessend sollten diese Beurteilungen in Massnahmen umgesetzt und in die Administrativ-Daten eingespielen werden.

Das zweite Inventar versucht sich der Innenausstattungen eines Teiles dieser Bauten anzunehmen. Von 1848 bis ca. 1930 hat der Bund alle Bauten schlüsselfertig, mit einer kompletten Innenausstattung versehen, erstellt. Diese Innenausstattungen sind mit dem Bau und für den jeweiligen Bau entstanden, oft vom Architekten selber entworfen. Je nach Bedeutung des Baues, ob Regierungsgebäude, oder z.B. Gerichtsgebäude, sind diese Ausstattungen sehr wertvoll. Bisher wurde noch nie ein Inventar dieser Dinge erstellt, obwohl schon seit einiger Zeit bekannt ist, dass durch die hohe Nutzung der Bauten diese Innenausstattungen sehr stark gefährdet sind.

Diese beiden Projekte sind bisher die einzigen auf Bundesebene, die den Bereich der Denkmalpflege berühren. Allerdings gibt es eine nicht überschaubare Anzahl an Programmen in den Kantonen, die sich ebenfalls im Bereich Denkmalpflege einreihen lassen. Da sind Industrielehrpfade (Kanton Zug) erstellt worden. Die Fassaden der Altstadthäuser der Stadt Bern, einem Weltkulturgut, werden neu vermessen und gezeichnet im Rahmen eines Stellenlosen-Beschäftigungs-Programmes. In der Stadt Genf werden Planaufnahmen für die Denkmalpflege erstellt. Weitere Programme wären aufzuführen, doch gibt es leider keine systematische Zusammenstellung aus allen Kantonen.

Wie kommt es, dass in Zeiten wirtschaftlicher Schwierigkeiten gerade solche Projekte einen grossen Erfolg haben? Zum einen stehen all diese "kulturellen" Programme nicht in Konkurrenz mit der Privatwirtschaft, als eine der wichtigsten Forderungen für diese Programme. In Zeiten der Hochkonjunktur können die Anliegen der Denkmalpflege, der Kultur im allgemeinen, von der öffentlichen Hand wesentlich stärker mitgetragen werden. Jede Rezession bringt es mit sich, dass an sozusagen erster Stelle die kulturellen Aufgaben abgebaut werden. Hand in Hand mit der Wirtschaftskrise geht meist auch ein Abbau der Bautätigkeit einher. Sodann findet eine Umlagerung statt: die arbeitsintensive Grundlagenerstellung wird teilweise in Stellenlosen-Beschäftigungsprogramme übertragen. Personen aus diesen zwei Gebieten: Architekten, Ingenieure, Bauzeichner aber auch Kunsthistoriker, Historiker etc.

können in solchen Programmen - allerdings nur für eine beschränkte Zeit - eingesetzt werden. Diese Situation kann auch eine Chance sein. Aufgaben, die in wirtschaftlich normalen Zeiten ungern angegangen werden, da sie im Rahmen von Dauerstellen nicht geleistet werden können, werden mit den Teilzeit-Arbeitslosenstellen möglich. Die Arbeitslosigkeit erschliesst neue Finanzquellen für die Kulturbereiche, denn Löhne können so via Arbeitslosenversicherung ermöglicht werden.

Gerade das Original Mobiliar Inventar OMI zeigt noch eine weitere Chance auf. Arbeitslosen-Programme sollen der Reintegration dienen und sollen daher auch eine Möglichkeit zur Weiterbildung bieten. An den Schweizerischen Universitäten und Hochschulen wird Kunstgeschichte noch heute in den klassischen Sparten Malerei und Architektur unterrichtet, eine gewisse Öffnung hin zur zeitgenössischen Kunstbetrachtung ist vorhanden. Leider sind die Bereiche der angewandten Kunst, Interieurs und Mobiliar, wie auch Objektkunde, Inventarisierung und Museologie nach wie vor nicht im Angebot. In diesem Bereich nun bietet das Stellenlosen-Beschäftigungsprogramm ein 6 monatiges Praktikum, das eine Einführung in die Bereiche der Möbelstilkunde, aber auch in die Inventarisierung, den praktischen Umgang mit den Objekten und deren Konservierung bietet. Für die Teilnehmer heisst das, dass Arbeitslosigkeit auch eine Chance sein kann, umgekehrt Arbeitslosigkeit aber auch eine Chance für die Denkmalpflege im weitesten Sinne sein kann.

La réaffectation des anciens sites monastiques. Considérations d'ordre culturel, social et spirituel à la lumière de quelques exemples de Suisse

Laurent Auberson

archéologue, Atelier d'archéologie médiévale, CH-1510 Moudon, Suisse

Le thème général proposé pour cette assemblée de l'ICOMOS – le patrimoine et les changements sociaux – nous offre l'occasion de livrer quelques réflexions que nous inspirent de récentes études, avant tout archéologiques, sur plusieurs monastères de Suisse. Notre intervention sera moins en mesure de proposer des solutions que de mettre en évidence la diversité des problèmes qui se posent. Dans la région qui nous intéresse, les mutations intervenues sur les monastères sont souvent bien anciennes déjà, ancienneté qui nous permet une approche diachronique et nuancée. On évitera peut-être ainsi de tomber dans le piège d'une vision manichéenne qui attribuerait à ces monuments un passé glorieux (leur occupation monastique) suivi d'une sombre décadence que rend très bien le terme, devenu péjoratif et ambigu en français, de « profanation ».

Notre propos restera bien entendu très général et nous ne pourrions pas entrer dans les détails de l'histoire monastique. Nous allons seulement tenter, dans un premier temps, de donner une esquisse du mouvement monastique médiéval en Suisse, en insistant sur les périodes d'expansion et les périodes de rupture.

Le premier mouvement se produit dès le milieu du Ve siècle, dans un cadre juridique et culturel qui, dans la Suisse occidentale, est encore largement celui de l'Empire romain, malgré, ou peut-être grâce à l'implantation du royaume burgonde. Dans la mouvance de l'engouement dont jouissait le monachisme auprès de l'aristocratie gauloise, ceux que l'on appelle les Pères du Jura fondent une série de monastères dans la montagne jurassienne. Progressant du sud-ouest vers le nord-est, ils arriveront à Romainmôtier, le plus ancien monastère de la Suisse actuelle. C'est à des moines de Romainmôtier que le roi burgonde Sigismond demandera de fonder Saint-Maurice d'Agaune, au début du VIe siècle, sur la tombe des martyrs de la Légion Thébaine. Ce premier mouvement que tout pouvait espérer voir se poursuivre vers l'est, connaît néanmoins un temps d'arrêt en raison de la progression des Alamans, qui sont encore largement païens jusqu'au VIIe siècle. Ce peuple, dont par ailleurs l'expansion contribuera pour une bonne part à former la

frontière linguistique de la Suisse, est peut-être responsable de la désertion momentanée du site de Romainmôtier; il devra sa conversion surtout à l'effort d'évangélisation du monachisme irlandais: Saint-Colomban, Saint-Gall, fondateur du fameux couvent de Suisse orientale. Ainsi est déjà amorcée l'éclosion du monachisme de l'époque carolingienne, dont la vitalité et la nouveauté se manifestent plus particulièrement dans la Suisse centrale et orientale. Dans l'ensemble, sauf quelques exceptions, le VIIe siècle marque plutôt le début d'un ralentissement de la vie conventuelle en Suisse occidentale, où elle ne reprendra un véritable essor qu'avec Cluny. Il semble bien que la vitalité culturelle et intellectuelle qui a pu donner naissance au fameux plan idéal de Saint-Gall, n'a pas encore d'équivalent dans l'actuelle Suisse occidentale.

L'affiliation de Romainmôtier à l'ordre de Cluny, en 928, va combler rapidement ce retard et inaugurer un mouvement architectural d'ampleur considérable. Mais il est significatif de voir le mouvement limité à l'ouest de la ligne Aar - Rhin, tandis que plus à l'est, Saint-Gall, Reichenau puis Hirsau contribuent au rayonnement du monachisme bénédictin traditionnel en dehors de l'obédience clunisienne.

Apparu modestement alors que l'Europe commençait à peine à sortir d'une sombre période, le mouvement clunisien prendra dans la chrétienté l'essor inégalé que l'on sait. Mais ce succès même sera la déclencheur de réactions, de recherche d'autres solutions monastiques, non cette fois pour des raisons de déclin politique ou économique, bien au contraire, mais pour des raisons purement spirituelles.

C'est ce que l'on peut appeler la seconde réforme bénédictine, qui voit en quelques décennies seulement, entre la fin du XIe et le début du XIIe siècle, l'arrivée des cisterciens, chartreux, prémontrés, camaldules, grandmontains, pour ne citer que les plus importants, sur le marché de la spiritualité, si l'on veut bien nous passer l'expression. Les anciens monastères, clunisiens ou autres, ne déclinent pas nécessairement, mais ils doivent faire face à une concurrence nouvelle. Précisons ici que tous ces

mouvements présentent par leur mode d'implantation une composante essentiellement rurale ou montagnarde. Loin de la projection urbanistique que fournit par exemple Saint-Gall, ces nouveaux venus affectent au contraire le retrait du monde, tirant même vers l'érémisme, comme chez les chartreux. Pour être plus sûre d'atteindre son objectif, la recherche de l'isolement conduit aussi dans les montagnes et c'est essentiellement au XIIe siècle que l'on assiste aux grands défrichements dans la chaîne jurassienne. La difficulté d'accès et la rigueur du climat, comme par référence aux expériences fondatrices des Pères du désert égyptien ou syrien, renforcent la vocation monastique. C'est ainsi que sont fondés, dans des lieux alors déserts – et, c'est très important pour notre propos, qui le redeviendront parfois – des centres spirituels et économiques qui modèleront de façon durable l'histoire du paysage.

Mais, comme par fatalité, l'idéal nouveau était condamné à fléchir sous les assauts de la civilisation urbaine en plein développement. La vie monastique ne devait certainement plus présenter le même attrait au début du XIIe qu'au XIVe siècle. L'accroissement des richesses, foncières ou autres, par achats ou donations, constitue une menace contre l'idéal de vie monastique. Parallèlement, l'essor de la vie urbaine voit l'apparition dans ce nouveau cadre, des ordres mendiants, franciscains et dominicains, qui s'ajoutent aux réseaux canoniaux (chanoines des chapitres cathédraux ou chanoines réguliers). Dès lors, l'urbanisme médiéval est influencé, dans une mesure variable, par l'application des modèles de l'architecture monastique, et en particulier son expression la plus typique, le cloître. Les espaces à disposition sont naturellement moins étendus qu'en pleine campagne, mais ces implantations n'en ont pas moins constitué une marque urbanistique importante.

Avec le contexte urbain du Moyen Âge tardif, nous avons déjà planté le décor pour la plus grave rupture qu'ont connue les monastères, à savoir l'irruption de la Réforme protestante. Luther, ancien moine augustin, émet des propositions théologiques qui ôtent tout fondement à une valeur particulière de la vie monastique. La contradiction est irréductible et s'il n'y a plus de raisons d'entretenir des communautés, il n'y en aura pas davantage de maintenir leurs bâtiments, surtout dans une optique calviniste qui refuse toute sacralisation des lieux. Dès lors, dans les régions durablement touchées par la Réforme, c'est le pragmatisme qui l'emporte, qui fait apprécier chaque cas individuellement, mais on observe cependant quelques constantes. Les églises ne sont

conservées que tant qu'elles peuvent être réutilisées au profit d'une communauté paroissiale, si celle-ci existe à proximité. Ce sera le cas de plusieurs églises urbaines, mais d'autres seront rapidement détruites ou laissées à l'abandon. En dehors des villes, c'est encore plus flagrant. Pour illustrer la diversité des destins qu'ont connus les monastères des pays passés à la Réforme, nous voudrions rapidement évoquer trois sites parmi les anciens couvents les plus prestigieux du Pays de Vaud.

Tout d'abord, l'abbaye clunisienne de Romainmôtier, dans la montagne du Jura. Le monastère avait constitué autour de lui et sous sa dépendance seigneuriale, un petit bourg fortifié de quelques centaines d'habitants, qui disposaient d'une église paroissiale distincte de l'église conventuelle. Après la dissolution de la communauté et la confiscation de leurs biens dès 1536, le cloître, symbole tangible de la vie réglée par les vœux monastiques, est rasé, tandis que ses annexes sont affectées à diverses fonctions, toutes laïques. L'église conventuelle est maintenue, débarrassée de ses attributs du culte catholique, tandis que l'église paroissiale est assez rapidement détruite. On peut supposer que c'est le prestige de l'ancienne construction clunisienne qui explique ce choix. Le même attachement au prestige du lieu est sans doute aussi la raison de l'implantation d'un bailli à Romainmôtier et le maintien d'une paroisse, alors que l'agglomération ne comprenait guère plus de deux cents habitants encore au début du XVIIIe siècle.

L'abbaye de Bonmont, affiliée en 1131 à l'ordre cistercien, est restée durant tout le Moyen Âge dans un relatif isolement géographique, ce qui n'a pas empêché le développement d'une importante seigneurie temporelle (les fameuses granges cisterciennes). Mais au moment où la communauté monastique est dissoute, il n'y a guère d'habitants à y retenir. Les bâtiments conventuels sont démolis, mais l'église est transformée en grange et doit sa conservation jusqu'à nos jours à cette réutilisation très prosaïque. L'importance, au moins symbolique, du site, demeure vivace, puisqu'il devient chef-lieu de bailliage au début du XVIIIe siècle, alors qu'il ne s'y trouve aucune agglomération. En revanche, la structure paroissiale n'a pas été déplacée et son centre est resté dans un des villages environnants. Passé en mains privées dès le début du XIXe siècle, le domaine de Bonmont est occupé aujourd'hui par un terrain de golf et seule l'église est accessible au public. Si l'activité qui s'y déroule a bien conservé le calme des lieux, on est bien loin de la spiritualité et de la pauvreté cisterciennes...

Notre troisième exemple nous conduit plus profondément dans la montagne jurassienne, à plus de mille mètres d'altitude. La plus ancienne chartreuse de la Suisse actuelle, Notre-Dame d'Oujon, a été fondée vers 1146. Ordre austère entre tous, les chartreux ont trouvé dans ces profondes forêts un lieu favorable à leur goût pour la solitude. A tel point que lors de l'expulsion de la communauté au début de 1537, le site sera progressivement recolonisé par la forêt. La nature a donc effacé ici toutes les traces matérielles de la vie monastique. Sans jamais disparaître totalement de la mémoire collective, le site ne sera véritablement redécouvert qu'au cours de ce siècle, par une démarche archéologique, c'est-à-dire purement scientifique. Aujourd'hui, le site est une clairière soigneusement aménagée en promenade archéologique où le plan des anciennes constructions est marqué par des tertres.

Par notre rapide panorama de l'histoire du monachisme médiéval en Suisse et ces quelques exemples, choisis à l'intérieur d'une région historique homogène, nous avons voulu montrer à quel point les ruptures – ou les changements sociaux, pour reprendre le thème du congrès – peuvent être anciens et par conséquent fonder déjà un patrimoine historique. Cela ne fait bien sûr que compliquer la démarche de conservation, mais seule une prise en compte de toutes les phases antérieures de création et de rupture permet d'aborder le monument en parfaite connaissance de cause. Par ailleurs, la diversité des destins des constructions monastiques dans une région qui n'abrite plus de communauté religieuse était aussi à souligner comme incitation à une réflexion qui sache concilier cette présente diversité avec l'homogénéité du message fondateur des monastères.

Pour aller dans ce sens, nous voudrions terminer en évoquant les enjeux qui nous paraissent importants dans le cadre d'une réflexion sur la réaffectation des anciens sites monastiques et leur conservation en qualité de monuments historiques.

Le premier enjeu est d'ordre spirituel et culturel. S'il est vrai que les sites dont il est ici question n'ont souvent plus de place dans une structure paroissiale actuelle, il nous paraît judicieux de se demander si les anciens monastères, quel que soit leur état de conservation, doivent être totalement vidés de leur substance spirituelle, de cette substance qui seule a permis leur naissance et leur épanouissement. Bien des anciens monastères, en Suisse, en France ou

ailleurs, deviennent des musées ou des centres culturels. Mais ne pourrait-on pas souhaiter qu'une affectation moderne reflète tant soit peu le message originel tout en le rendant accessible à notre époque? Ou, pour exprimer la chose autrement, la conservation d'un tel monument doit-elle se poser uniquement en termes techniques?

Un second enjeu concerne le tourisme, où tout est possible, le meilleur comme le pire. On sait l'attrait de la foule pour certains sites historiques, au nombre desquels figurent bien des monastères, parfois encore occupés par une communauté. De toute évidence, cet afflux pervertit les lieux. La question serait donc de savoir s'il existe des moyens de limiter ces inconvénients: obliger à des cheminements plus longs? restreindre les accès? favoriser aussi le recueillement et non seulement les présentations muséographiques ou culturelles (on rejoint ainsi le premier enjeu)?

Un troisième et dernier enjeu touche à l'aménagement du territoire, urbain ou rural. Il nous semble que des réalisations simples permettent de suggérer, sans artifice outrancier, les traits fondamentaux de l'aménagement de l'espace dans un ensemble monastique. Dans les villes, les cloîtres ont bien souvent disparu et avec eux la fonction que leur conférait leur architecture, celle de lieu central, de lieu d'arrêt et de rencontre. L'exemple de la cathédrale de Lausanne que nous montrons ici (fig. 2) témoigne du passage d'un cloître, lieu central et centré, fermé vers l'extérieur, à une large rue ouverte à la circulation. Sur le plan ancien que nous reproduisons, le cloître a déjà disparu, mais son tracé est encore visible et il n'est traversé que par un étroit chemin, alors qu'il l'est aujourd'hui par une large route. Sans reproduire l'idée de clôture qui n'aurait plus de sens aujourd'hui à cet endroit, le défi urbanistique contemporain pourrait être de suggérer la galerie du cloître dans sa liaison avec la cathédrale, et ainsi de recréer la rencontre et la centralité au détriment d'une logique de pure circulation traversante. Hors des villes, la mise en valeur des anciens monastères pourrait trouver une place de choix parmi les diverses formes de tourisme doux, actuellement en plein essor. Bien plus qu'en ville, ce sont ici non des monuments isolés qu'il faut envisager, mais des espaces entiers, des paysages dont le cheminement d'approche (à pied!) peut mettre le visiteur dans des conditions favorables à une bonne compréhension du message monastique.

On voit combien le défi est complexe et multiples les niveaux auxquels se situe le débat. Si notre époque

se veut une époque de conservation réfléchie, elle doit concilier la prise en compte de ruptures historiques déjà anciennes et le respect – en pleine connaissance de cause – du propos fondateur des sites auxquels nous attribuons aujourd'hui la qualité de «monuments historiques». Entre l'étalage de succédanés qui tiendrait plutôt d'une religiosité à bon marché et une approche purement technocratique du monument vidé de toute substance vitale, il doit exister une voie moyenne qui permette de relever le défi tout en affichant une forme résolument moderne. Puisse ce bref exposé avoir quelque peu contribué à cette réflexion.

RÉSUMÉ

A travers l'exemple de quelques anciens monastères, fondés au Moyen Âge et supprimés depuis, l'exposé s'attache à présenter la diversité des problèmes que pose leur conservation et leur mise en valeur. Un aperçu historique permet d'abord de comprendre que les phases de rupture sont souvent anciennes et appartiennent déjà au patrimoine historique. Il en est ainsi notamment de la Réformation, qui a entraîné la suppression de bon nombre de couvents. Dès lors, l'évolution de ces sites a été très diverse, en fonction de leur possibilité de s'intégrer dans des réseaux paroissiaux.

Cette diversité caractérise aussi l'état de conservation des anciens monastères, qu'ils soient situés en pleine campagne ou en ville. L'auteur souhaite fournir quelques éléments de réflexion sur des mesures de conservation qui sachent concilier la spiritualité du message fondateur avec des formes de

présentation modernes. Les enjeux concernent à la fois le tourisme, la politique culturelle et l'urbanisme.

THE REASSIGNMENT OF ANCIENT MONASTIC SITES: CULTURAL, SOCIAL AND SPIRITUAL REFLEXIONS ON BEHALF OF SOME EXAMPLES FROM SWITZERLAND

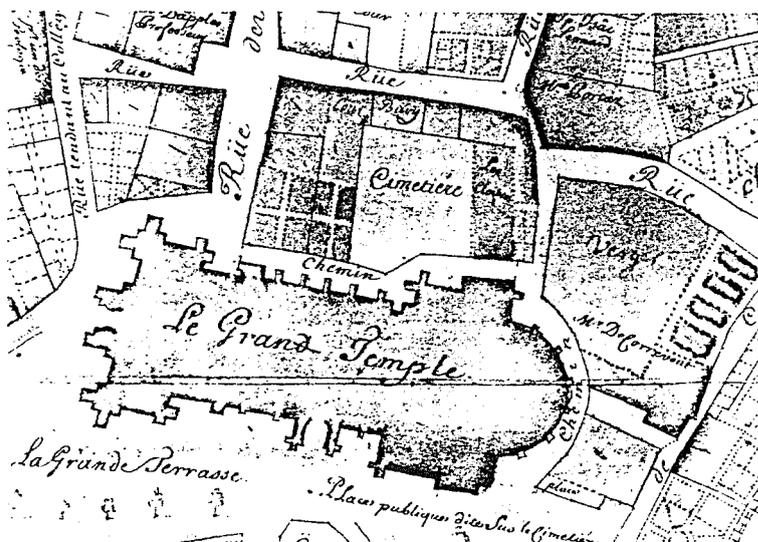
Laurent Auberson

archaeologist, Office of Mediaeval Archaeology Ltd., CH-1510 Moudon

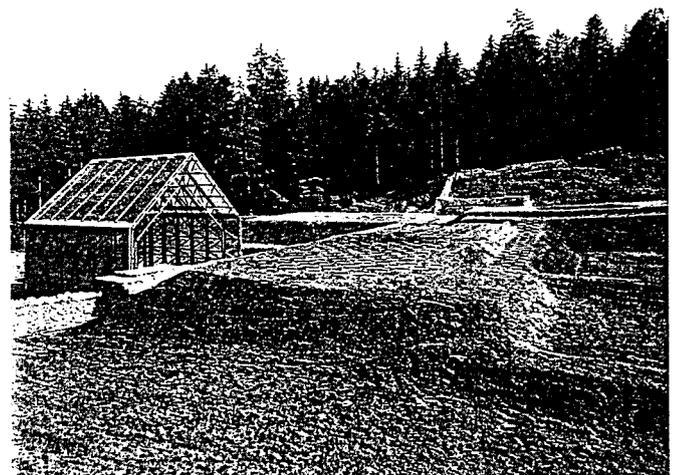
SUMMARY

Through the example of some ancient monasteries, founded in the Middle Ages and suppressed immediately after, this account would like to show the diversity and complexity which are implied by their preservation and showing them to advantage. An historical glimpse allows us to understand that the phases of breaking are fairly often ancient and already belong to the historical patrimony. More particularly the Reformation which dragged the suppression of many of convents. Ever since then, all these sites evolved variously and took their possibilities into account to combine with parochial networks.

The same diversity also characterizes the state of preservation of ancient monasteries, even they are placed in the open country or in the heart of the town. The author wishes to fill some elements which are worth thinking over with regard to the conciliation between the spiritualism of the founding message and new ways in modern presentation. At one and the same time, the stake concerns the tourist trade, cultural politics and town-planning.



2. Lausanne, la cathédrale et son ancien cloître sur un plan cadastral de 1721 (Archives cantonales vaudoises).



4. La promenade archéologique aménagée sur le site de l'ancienne charreuse d'Oujon.

Auszeichnung „Das historische Hotel oder das historische Restaurant des Jahres 1998“ in Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Hotelier-Verein, Gastrosuisse und Schweiz Tourismus

Die Auszeichnung „Das historische Hotel des Jahres 1997“ wurde im Herbst 1996 erstmals verliehen. Preisträger ist das Gasthaus Gyrenbad, Turbenthal, Zürich.

Diese Auszeichnung soll für das Jahr 1998 erneut verliehen werden. Träger des Preises und verantwortlich für das Preisgericht ist die Landesgruppe Schweiz des ICOMOS (International council on monuments and sites; Internationaler Rat für Denkmalpflege) in Zusammenarbeit mit dem Schweizer Hotelier-Verein, Gastrosuisse und Schweiz Tourismus.

Die Auszeichnung möchte die Erhaltung historischer Hotels und Restaurants in der Schweiz fördern und zugleich der Öffentlichkeit, aber auch Betreibern und Baufachleuten die Pflege und Instandstellung historischer Gaststätten näher bringen.

Auszeichnungswürdig sind Bauten die nach denkmalpflegerischen Grundsätzen gepflegt und betrieben werden. Wichtig ist die Haltung und Betriebskultur des Besitzers und Betreibers eines historischen Gastronomiebetriebes im Umgang mit der historischen Bausubstanz. Es werden sowohl Massnahmen im engeren denkmalpflegerischen Sinne der Erhaltung, wie auch qualitätvolle Gestaltung der Um-, An- und Erweiterungsbauten historischer Gaststätten ausgezeichnet.

Der Preis für das Jahr 1998 wird im Herbst 1997 verliehen.

Die Unterlagen für die Teilnahme können bezogen werden bei:

- ICOMOS Schweiz, Postfach, 3000 Bern 8
- Schweizer Hotelierverein, Montbijoustrasse 130, 3001 Bern
- Gastrosuisse, Blumenfeldstrasse 20, 8046 Zürich

Eingabefrist: 31. Januar 1997

Distinction "L'hôtel / le restaurant historique de l'année 1998" attribuée par ICOMOS Suisse en collaboration avec la Société suisse des hôteliers, Gastro-Suisse et Suisse Tourisme

La distinction "L'hôtel historique de l'année 1997" a été attribuée pour la première fois en automne 1996. Le lauréat est le Gasthaus Gyrenbad, à Turbenthal, dans le canton de Zurich.

Cette distinction sera attribuée à nouveau pour 1998. Le patronage en sera assuré par la section nationale suisse de l'ICOMOS (conseil international des monuments et des sites), en collaboration avec la Société suisse des hôteliers, Gastro-Suisse et Suisse Tourisme.

La distinction a pour but de promouvoir en Suisse la conservation et la mise en valeur d'hôtels et de restaurants historiques, tant auprès du grand public que des professionnels de l'hôtellerie et du bâtiment.

Peuvent être présentés des objets qui sont entretenus et gérés selon les critères de la conservation du patrimoine. La distinction récompensera des interventions ou des mesures visant à conserver la substance bâtie des édifices mais aussi des restructuration ou des adjonctions de qualité. Dans cette perspective, l'adéquation de l'esprit de l'entreprise avec la substance historique aura une importance certaine.

Le prix sera attribué en automne 1997 pour l'année 1998.

Renseignements et formules d'inscriptions peuvent être obtenus auprès de:

- ICOMOS Suisse, case postale, 3000 Berne 8
- Société suisse des hôteliers, Montbijoustrasse 130, 3001 Berne
- Suisse Tourisme, Blumenfeldstrasse 20, 8046 Zurich

Délai d'inscription: 31 janvier 1997

LANDESGRUPPE SCHWEIZ

SECTION NATIONALE SUISSE

Dr Christian Renfer, Conservateur cantonal des monuments historiques du canton de Zurich

L'ancien établissement de bains de Gyrenbad / Turbenthal

Exposé prononcé à l'occasion de la remise du prix ICOMOS,
«Hôtel historique de l'Année 1997», Gasthof Gyrenbad, Turbenthal, 18.9.1996

L'ensemble de Gyrenbad a été créé au 13^{ème} siècle sur des terrains défrichés. Il semble que des bains existaient déjà à cet emplacement dans la première moitié du 15^{ème} siècle. Un témoignage de 1703 nous renseigne avec un grand luxe de détails sur les vertus curatives de sa source, ainsi que sur les importantes constructions qui s'y trouvaient. L'auberge actuelle, un bâtiment à colombages à pignons élancés, était entourée de plusieurs dépendances, dont un établissement de bains. Le bâtiment principal, conservé dans ses dimensions d'origine, date, selon les indications livrées par les analyses dendrochronologiques, des années 1621–22. Une transformation partielle a été réalisée en 1684–88. Le graveur zurichois Johannes Meyer nous a transmis une vue des bâtiments de l'époque.

Au 18^{ème} siècle, Gyrenbad était intensément fréquenté. Après 1820, les propriétaires entamèrent l'agrandissement des bains et de l'auberge. Les bains et des chambres ont été installés dans la nouvelle aile ouest, toujours existante. L'aile est, comprenant une salle de réunion et d'autres chambres, date de 1843. Suite à la création, en 1844, de la route d'Elgg, l'établissement de cure connut une période faste, qui se reflète aujourd'hui encore dans cet ensemble composite. Le «salon des dames», avec son mobilier prestigieux, ainsi que le jardin de conception romantique, avec de nombreux arbres et buissons exotiques, témoignent de l'atmosphère de l'établissement thermal de l'époque.

L'établissement de bains a été fermé en 1968. Malgré cela, le Gasthof Gyrenbad est encore un but d'excursion extrêmement apprécié dans la région du Tösstal. La dégradation des immeubles exigeait une réhabilitation urgente qui ne pouvait être entreprise sans une étude attentive de l'avenir de l'exploitation. L'hoirie Kunz vécut cette pénible phase d'incertitude en établissant plans et projets oscillant entre le maintien de

l'exploitation traditionnelle et la reconstruction complète. Après que Gyrenbad ait été recensé comme objet d'importance régionale dans le cadre de l'inventaire des objets dignes de protection prévu par la nouvelle loi zurichoise de 1975 sur la planification et les constructions, les données se modifièrent, dans la mesure où les bâtiments ne pouvaient dorénavant plus être démolis. Dès lors, les propriétaires se mirent d'accord avec le canton et choisirent une solution acceptable qui prévoyait que l'ancien Gyrenbad soit protégé et réhabilité avec l'aide des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne la substance tant historique que culturelle. Dans le cadre du projet d'exécution longuement mis au point par le bureau d'architecture Heinrich Irion à Winterthour, Gyrenbad fut finalement rénové par étapes dès 1990 pour devenir un hôtel et un restaurant modernes. L'attractivité de ce lieu d'excursion dans le Turbenthal résulte dans une large mesure des vestiges substantiels de l'important établissement de bains. La salle à manger et le «salon des dames», la terrasse et le bosquet dans le parc ont été conservés dans leur forme originale. Le mobilier historique témoigne d'une tradition hôtelière. De plus, l'image familière de Gyrenbad est restée la même après cette restauration importante. Du point de vue de l'exploitation, des critères contemporains ont été retenus et ouvrent de nouvelles perspectives.

La conservation de Gyrenbad a été entreprise sur la base d'un partenariat volontaire qui a permis la signature d'un contrat entre la famille Kunz et la direction cantonale des bâtiments. Cette démarche peut être considérée comme un modèle pour la conservation de nombreux objets dignes de protection dans le canton de Zurich. A une époque où les moyens financiers sont à nouveau plus réduits et où les opérations de sauvegarde rencontrent de plus en plus d'oppositions politiques, une protection contractuelle telle que celle réalisée à Gyrenbad constitue le meilleur moyen d'ancrer la conservation dans la conscience populaire.

Le fait que Gyrenbad ait été désigné par la section nationale suisse de l'ICOMOS comme premier hôtel historique de l'année réjouit tous ceux qui, depuis longtemps, ont collaboré à sa conservation. Cela d'autant plus que plusieurs d'entre eux sont parmi nous.

LANDESGRUPPE SCHWEIZ

SECTION NATIONALE SUISSE

Dr. Christian Renfer, Kantonaler Denkmalpfleger des Kantons Zürich

Das Gyrenbad ob Turbenthal – ehemaliger Bade- und Kurgasthof

Referat zur Preisverleihung ICOMOS, «Das historische Hotel des Jahres 1997»
 Gasthof Gyrenbad, Turbenthal, 18.9.1996

Das Gyrenbad ist im 13. Jahrhundert als Rodungshof entstanden. In der ersten Hälfte des 15. Jahrhunderts scheint hier bereits ein Heilbad existiert zu haben. Aus dem Jahre 1703 gibt es eine ausführliche Beschreibung, welche die Heilkraft des dortigen Badewassers rühmt und eine Vorstellung von den ausgedehnten Gebäulichkeiten vermittelt. Das heute noch bestehende Wirtshaus, ein steilgiebliges Fachwerkgebäude, umstanden mehrere Nebengebäude, zu denen ein Badehaus gehörte. Der in seinem ursprünglichen Ausmass erhaltene Hauptbau stammt nach dem dendrochronologischen Befund aus den Jahren 1621–22 mit einem teilweisen Umbau um 1684–88. Der Zürcher Kupferstecher Johannes Meyer hat die damalige Anlage im Bild festgehalten.

Auch im 18. Jahrhundert wurde das Gyrenbad rege besucht und nach 1820 gingen die Besitzer an die Erneuerung von Bad und Wirtschaft. Mit dem heutigen Westflügel entstand ein grosszügiger Badetrakt mit Zimmern und 1843 folgte der Gästebau auf der Ostseite mit einem Gesellschaftssaal und weiteren Gästezimmern. Mit dem Bau der Strasse von Elgg her im Jahre 1844 erlebte das Heilbad eine lange Blütezeit, die sich noch heute in der mehrteiligen Anlage manifestiert. Das «Damenzimmer» mit seinem reichhaltigen Mobiliar und die romantisch gestaltete Umgebung mit mehreren exotischen Bäumen und Sträuchern vermitteln einen Hauch vom damaligen Kurbetrieb. Heute ist das Gyrenbad ein gutbesuchtes Ausflugsrestaurant in einem attraktiven Wandergebiet.

Die Zeit des Kurbetriebs ging 1968 zu Ende, doch die Wirtschaft des Gyrenbades ist ein äusserst beliebtes Ausflugsziel der Tösstalregion geblieben. Die allmählich sanierungsbedürftige Liegenschaft rief nach dringender Erneuerung. Diese wiederum war nicht zu realisieren, ohne dass die Zukunft des ganzen Betriebes gründlich überdacht wurde.

Die Erbgemeinschaft Kunz erdauerte diese harte Phase der Unsicherheit mit Plänen und Projekten, welche zwischen Weiterführung im hergebrachten Sinne und radikalem Neubau schwankten. Nachdem das Gyrenbad mit dem neuen zürcherischen Planungs- und Baugesetz von 1975 ins Inventar der Schutzobjekte von überkommunaler Bedeutung aufgenommen worden war, änderten sich die Voraussetzungen. Die Gebäude durften nicht mehr abgebrochen werden. So einigten sich die Besitzer schliesslich mit dem Kanton auf eine vertragliche Lösung, bei der das alte Gyrenbad mit öffentlichen Beiträgen im ganzen kulturhistorischen Bestand gesichert und erneuert werden konnte. Mit der Realisierung des vom Architekturbüro Heinrich Irion in Winterthur von langer Hand vorbereiteten und mehrmals überdachten Ausführungsprojekte wurde das Gyrenbad seit 1990 schliesslich in Etappen und nach denkmalpflegerischen Grundsätzen erneuert und einem modernen Hotel- und Restaurationsbetrieb nutzbar gemacht. Die Attraktivität des nach wie vor beliebten Ausflugsziels ob Turbenthal bilden indessen nicht zuletzt die substanziellen Überreste einer grossen Bade- und Kurtradition. Speisesaal und Damensalon, Terrasse und Parkwäldchen sind in ihrer überlieferten Form erhalten geblieben, historisches Mobiliar zeugt von gastlicher Vergangenheit und nicht zuletzt ist das äussere, vertraute Gesicht des Gyrenbades auch nach der gründlichen Erneuerung dasselbe geblieben, wie es die Gäste kennen. Für die Gastwirtschaft ist unter zeitgemässen Voraussetzungen jedoch eine neue Epoche angebrochen.

Die auf freiwilliger Basis erfolgte Sicherstellung des Gyrenbades durch Vertrag zwischen der Familie Kunz und der kantonalen Baudirektion ist inzwischen für die Erhaltung zahlreicher Denkmalpflegeschutzobjekte im Kanton Zürich richtungsweisend geworden. Auch heute, wo die finanziellen Mittel wieder knapper werden und formelle Unterschutzstellungen im Zeichen der Deregulierung in zunehmendem Masse auf politischen Widerstand stossen, ist die vertragliche Sicherstellung, wie sie im Gyrenbad verwirklicht worden ist, das beste Mittel, um den Denkmalschutz im öffentlichen Bewusstsein zu verankern.

Dass das Gyrenbad jetzt durch den ICOMOS Schweiz als erstes historisches Hotel ausgezeichnet wird, erfüllt all diejenigen, welche über Jahre an seiner Erhaltung mitgewirkt haben – und es sind dies mehr als hier anwesend sein können – mit ausserordentlicher Genugtuung und Freude.

Les jardins historiques: gestion et transformation d'un patrimoine

Colloque organisé à Genève, le 3 septembre 1996

A l'initiative de la Direction du patrimoine et des sites du canton de Genève, un colloque s'est tenu début septembre à Genève sur le thème: "Les jardins historiques: gestion et transformation d'un patrimoine". Divers spécialistes européens, paysagistes et architectes, ont été conviés à venir présenter leurs travaux théoriques et pratiques, dans un domaine où, plus qu'ailleurs, une vision dynamique et une approche culturelle permettent seules de concilier le respect de la dimension historique, la métamorphose constante des matériaux utilisés que sont les végétaux et la transformation des usages.

La section suisse de l'ICOMOS a collaboré à l'organisation de cette manifestation, qui a bénéficié également du soutien de plusieurs associations helvétiques actives dans les domaines du patrimoine et des jardins: la Ligue suisse du patrimoine national (Schweizer Heimatschutz), la Fédération suisse des architectes paysagistes (FSAP), la Société suisse pour l'art des jardins (SSAJ). Le succès rencontré témoigne du renouveau d'intérêt qui se manifeste depuis quelques années pour l'espace non-bâti, le paysage, les abords de bâtiments, les friches industrielles, la qualité du cadre de vie en général.

Le rôle des inventaires

La nécessité de reconnaître la valeur des jardins historiques et de les protéger a été formulée en 1981 dans une charte internationale adoptée à Florence sous les auspices de l'ICOMOS. Son objectif était de compléter la fameuse charte de Venise (1964) qui se préoccupait essentiellement de la protection des monuments et des ensembles bâtis. Ce document contient une série de recommandations sur l'entretien, les modes d'interventions, l'utilisation et les mesures de protection des jardins historiques. Carmen Añon Feliu (Madrid) a souligné le rôle fondamental joué par cette charte comme base théorique de la conservation et de la restauration des jardins historiques.

L'inventaire des jardins est l'étape préliminaire indispensable à toute action. En Italie, alarmé par les graves altérations, parfois irrémédiables, subies par une partie de ce patrimoine, le Ministère des biens culturels et de l'environnement a nommé en 1983 un groupe d'experts qui a engagé un vaste inventaire à l'échelle du pays; celui-ci a révélé de très nombreux jardins d'une grande richesse, du plus modeste au plus célèbre. A la suite de ces travaux, 4'000 jardins ont été inscrits sur la liste nationale des objets protégés (Annalisa Maniglio Calcagno, Gênes). En Suisse, comme aucune entreprise de cette envergure n'avait été réalisée, la section suisse de l'ICOMOS a constitué un groupe de travail "Conservation des jardins historiques", qui a développé une méthode et démarré un recensement des jardins historiques à l'échelon suisse, mené bénévolement canton par canton. Celui-ci devrait être achevé en 2001 (Guido Hager, Zurich).

Diverses conceptions du projet de restauration

Le jardin est, par essence, sujet au dépérissement et donc inévitablement au renouvellement. Cette spécificité, a souligné Carmen Añon, rend tout à fait acceptable, du point de vue philosophique, le concept d'une rénovation constante. Il faut admettre une évidence: aucun jardin ancien n'a pu parvenir jusqu'à nous dans son état original. A l'instar des exemples anglais

présentés par Thomas Wright (Hampshire), de nombreux jardins, ont été conçus, au XVII^{ème} ou au XVIII^{ème} siècle, selon un plan géométrique "à la française"; ils ont été transformés, plus tard, en jardins paysagers, suivant en cela l'évolution de la société et la mode naturaliste; enfin, un mauvais entretien voire dans certains cas l'abandon, ou encore d'inévitables transformations ont façonné leur aspect au gré des intérêts des propriétaires successifs. Cette réalité complexe, à laquelle tout professionnel se trouve confronté lors de la restauration de jardins historiques, appelle des réponses et des prises de position multiples et parfois divergentes. Ce colloque a été l'occasion d'en débattre. Chaque conférencier, en tant que praticien, s'est attaché à transmettre ses réflexions, les démarches à entreprendre et les choix à opérer lors d'intervention dans des sites historiques.

Lorsque des archives sont disponibles, plans, gravures, livres de comptes, et que des conditions particulières l'autorisent, une restitution du jardin tel qu'il avait été dessiné à un moment donné peut être entreprise, tout en ménageant certaines adaptations au mode actuel de gestion et en tirant profit des nouvelles connaissances horticoles (Tom Wright). C'est ainsi que procède souvent, en Angleterre, le National Trust qui possède un nombre imposant de parcs et jardins et doit intégrer dans ses projets toutes sortes de contraintes liées à la fréquentation des visiteurs (10 millions par année).

Cependant, la restitution "à neuf" de l'état d'un jardin à un moment donné de son histoire, en éliminant les autres traces et témoignages de son évolution, présente le danger de faire disparaître une grande partie de la substance historique (Guido Hager). Le projet de restauration doit essayer de rétablir les éléments majeurs qui définissent la structure du jardin, tout en tenant compte de la transformation radicale de son environnement. Pour illustrer ce point de vue, Anna-Lisa Maniglio-Calcagno a présenté des jardins à Gênes qui, suite à la croissance de la ville, ont été encerclés par les quartiers urbains et morcelés par des infrastructures routières. Au moyen d'analyses de terrain très fines et poussées, menées par l'Université, complétées par une lecture attentive des documents historiques, la structure essentielle du jardin: conception de parcours, composition de vues, cadrage de tableaux et de perspectives a pu être retrouvée et servira de base au projet de restauration.

L'histoire est une superposition de traces. Au cours du temps, les conditions économiques et sociales ont totalement changé. Pour ces raisons, Pascal Cribier (Paris), l'un des auteurs de la restauration du Jardin des Tuileries à Paris, défend une attitude critique et créatrice face au patrimoine historique: il est primordial que l'histoire d'aujourd'hui y trouve sa place. L'intervention contemporaine ne peut donc se limiter à la restitution d'un état à un moment donné, mais elle doit intégrer les goûts et les besoins actuels de la société. En ce qui concerne l'entretien par exemple, la conception d'un jardin doit impérativement s'adapter aux contraintes financières et sociales du XX^{ème} siècle. Au XVIII^{ème} siècle, un propriétaire disposait de 200 jardiniers pour entretenir un espace qui est confié aujourd'hui à quelques employés. Alors que la Charte de Florence recommande le maintien et la recherche des espèces d'origine, Pascal Cribier apprécie au contraire l'utilisation des hybrides, grâce auxquels on peut répondre aux exigences contemporaines et obtenir des effets esthétiques.

Pour un même objet, deux types d'interventions différentes peuvent être pratiquées. Au château de Prangins (VD), futur siège de l'antenne romande du Musée National Suisse, le projet de restauration des aménagements extérieurs, présenté par Christophe Amsler (Lausanne), a combiné, d'une part, la création d'une circulation complètement nouvelle entre le parking destiné aux visiteurs et le château et, d'autre part, la restitution d'une des pièces remarquables du jardin: le potager. Une recherche historique très approfondie a été à la base de la démarche, et en l'absence de témoins archéologiques dans le potager, un travail de recherche a été mené à

partir des traités et almanach du XVIIIème siècle, en collaboration avec la station fédérale d'agriculture de Changins qui est responsable de la banque des collections génétiques.

Avant d'être planté, le jardin doit être pensé. Une bonne restauration est toujours une recreation. Si la connaissance historique à partir des archives est essentielle, la compréhension du site même du jardin - du terrain - constitue la base de tout projet. Dans un jardin historique, l'entretien, les aménagements floraux, les plantations d'arbres nouveaux, le renouvellement des sujets doivent être prévus dans le cadre d'un projet qui s'appuie sur les qualités culturelles et esthétiques du site, et qui connaît, comprend et respecte son histoire.

Les actes du colloque paraîtront prochainement dans la revue *Patrimoine et Architecture*, 1996, n°2, qui peut être commandée auprès des Editions Médecine & Hygiène, CP 456, CH-1211 Genève 4 (tél. 022 702 93 11, fax 022 702 93 55) au prix de frs 22.-, port en sus.

Sabine Nemeč-Piguet, architecte
Service des monuments et sites
Genève